

BN Numismatique

Bulletin cgb.fr

129

mars 2014

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse courriel à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html. Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet. Tous les numéros passés sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>
L'intégralité des informations et images contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d'un BN dans son entier est possible et recommandée

S o m m a i r e

- 3 LE TRÉSOR DE VILLIERS SUR MARNE
- 4 « CONFLICT ANTIQUITIES »
- 5 PANNEAU D'AFFICHAGE NOUVELLES DE LA SENA
- 6 LES BOURSES
- 7 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 8 FORUM DES AMIS DU FRANC N° 211
- 9 LE COIN DU LIBRAIRE
- 10-13 QUELLE TAXE SUR LA FAUSSE VRAIE MONNAIE ?
- 14 COIN OF THE YEAR 2014
UN BON CRU POUR LA MONNAIE DE PARIS
- 15 CHRONIQUES DU 43^e WORLD MONEY FAIR (WMF) BERLIN 2014
- 16 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 17 UN NOUVEAU COIN POUR 1782 L'AVEZ-VOUS EN COLLECTION ?
- 18 CHRONIQUES ROMAINES
- 19 VÉRITÉ AU DELÀ DU CHANNEL, ERREUR EN DEÇÀ...
- 20-21 FABRICATION DES UN CENTIME
ESTIMATION DU NOMBRE DE COINS EMPLOYÉS
- 22-23 ILS VOIENT DES PIÉFORTS PARTOUT... !
- 24 LE MINT MUSEUM D'OSAKA UN MUSÉE À 10 000 KM DE PARIS !
- 25 CGB.FR EXAGÈRE TOUJOURS...
- 26 UN LIVRE DE NUMISMATIQUE EN LIGNE... GRATUIT !!
- 26 ROME 38 : UN CATALOGUE PAS ORDINAIRE !
- 27 LES ANTIQUES À CGB.FR UN MONDE DE PUBLICATIONS !
- 28-30 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 31 EN AVRIL, PAPIER-MONNAIE 28
- 32-33 PAPIER-MONNAIE 27
- 34-35 BANQUE ROYALE VARIÉTÉS DU 10 LIVRES GRAVÉ
DU 1^{ER} AVRIL 1719
- 37 QUOI DE NEUF ?
- 38-39 DES FAUX 500 NF « MOLIÈRE » ?
- 40 NOS ÉDITIONS

ÉDITORIAL

En 2014, cgb.fr ira à la rencontre des numismates, des collectionneurs, des confrères de la profession, des institutions monétaires, dans le monde entier.

Être une société de vente par correspondance présente bien des avantages pour nos clients mais ne permet pas toujours d'avoir un contact humain, attentif et régulier avec l'ensemble de la communauté des numismates.

Pour cela, cgb.fr décide d'aller à la rencontre des numismates et surtout de ne plus se limiter au territoire français.

En février 2014, cgb.fr était à Berlin, en avril à Valkenburg et à Vienne, puis Vérone, Prague etc. Suite à la traduction de notre site internet en russe et en chinois, nous irons tout naturellement aux salons de Moscou, Singapour, Hong-Kong, Pékin et nous maintiendrons une présence en Asie tous les six mois... Il va de soi que nous n'oublions pas les États-Unis en nous rendant à Chicago et à New-York.

Notre clientèle étant désormais internationale, nos déplacements doivent être internationaux. Nous serons heureux de vous retrouver directement sur notre stand cgb.fr.

Nous communiquerons à l'avance notre présence sur les différents salons internationaux *via* le blog de cgb.fr

Parallèlement, nous maintiendrons notre présence aux salons français.

A bientôt,
Joël CORNU

INSOLITE : ÉTAPES D'UNE BULLE

Il s'agit ici d'une bulle financière telle celle de l'internet dans les années 2000 ou des *subprimes* en 2008... mais ce qui est intéressant est que les modes numismatiques suivent le même modèle.

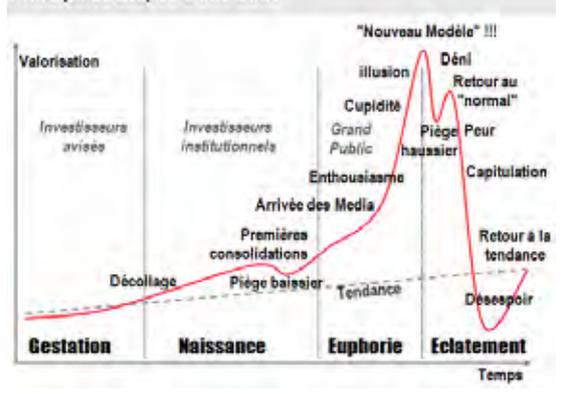
Pensez aux boîtes FDC en France entre 1964 et 1991 ou aux séries Vatican à l'arrivée de l'euro...

Quelle est la bulle numismatique qui se gonfle actuellement ? Les mérovingiennes et carolingiennes ? Les Essais XX^e ? Les billets et monnaies US ?

Qu'en pensez-vous ? N'hésitez pas à nous envoyer un article...

Michel PRIEUR

Principales Etapes d'une Bulle



CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

ADF - atelier Roger Pfund - Amazon - Artefacts - Aucoffre.com - The Banknote Book - Jean-Luc BINARD - Émilie BOUVIER - Alain CHAROLAIS - Arnaud CLAIRAND - Yannick COLLEU - Laurent COMPAROT - Comptoir des Monnaies - Le Contrarien - Joël CORNU - Delcampe - Jean-Marc DESSAL - Stéphane DESROUSSEAUX - Gilbert DOREAU - Christian DOUÉ - Faits et Documents - Marc EMORY - Les éphémérides d'Alcide - Samuel GOUET - Florent GOUÉZIN - HA.com - Guillaume HERMANN - David KNOBLAUCH - Simone KOLSKY - Marielle LEBLANC - Didier LELUAN - Isabelle LERQUET - metronews - Philippe MICHALAK - Christophe MONTAGNE - NGC - la Nouvelle République - lanuitauxinvalides.fr - OJIM - PCGS - Nicolas POMMIER - Portable Antiquities Scheme - Michel PRIEUR - Éric PRIGNAC - Claude RËLANDT - Rtl.fr - Laurent SCHMITT - Alexis-Michel SCHMITT-CADET - SENA - Stack's Bowers - Philippe THÉRET - Tendence Ouest - Wikileaks - Youtube - les illustrations proviennent de notre fonds, de ce que nous avons reçu ou de Wikipedia

HERITAGE AUCTIONS

La plus grande source au monde d'objets de collections

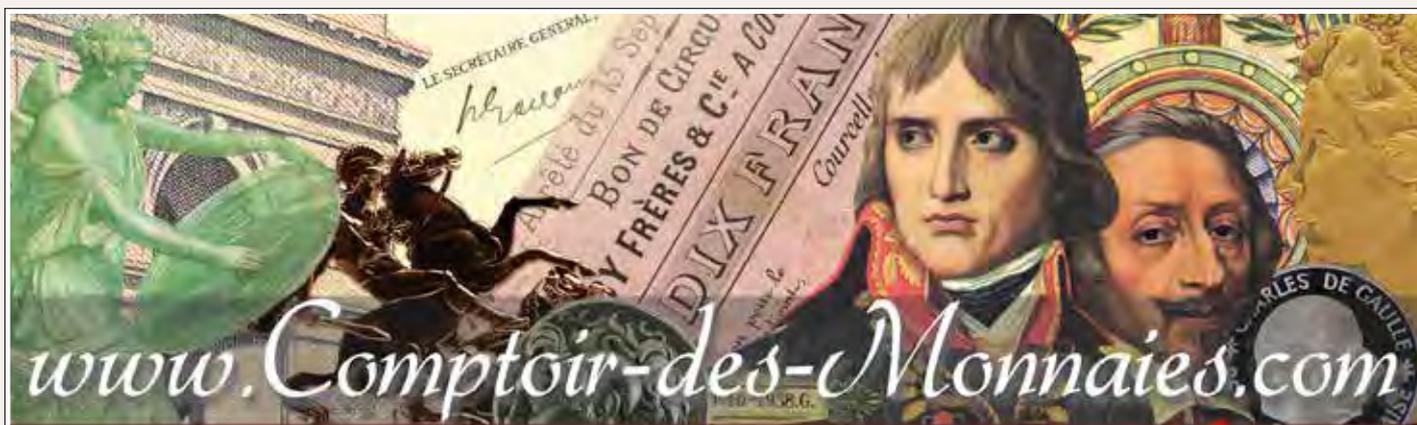


CLIQUEZ SUR CHAQUE IMAGE !!



Contact en Allemagne :
Marc Emory : marcd.emory@gmail.com,
Contact en France :
Yann Longagna : compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr
Tél. Paris 01 44 50 13 31

www.ha.com DALLAS - USA



Offre réservée aux lecteurs du Bulletin Numismatique

5%

de réduction immédiate

A valoir sur l'ensemble du catalogue internet

www.comptoir-des-monnaies.com

* Code à renseigner lors de votre achat en ligne, offre non cumulable

Votre code avantage* :

BN2013

Plus de 25 000 Monnaies, Billets, Jetons, Médailles.

« CONFLICT ANTIQUITIES »

En rédigeant un article sur les « Blood antiquities » dans le BN128 pour traiter des antiquités exportées et vendues dans des conditions limites par des gouvernants illégitimes afin de financer des guerres civiles ou étrangères, je n'imaginai pas que l'actualité allait mettre en lumière un cas emblématique : l'Apollon de Gaza.

En gros, une statue de bronze de cinq cents kilos de style hellénistique a été trouvée dans des conditions mal précisées, mais certainement pas en fouille archéologique officielle, dans la bande de Gaza.

Il s'agit donc d'un objet rarissime ; il n'existe pratiquement plus de statues antiques en bronze : elles ont toutes été refondues au cours du temps pour récupérer le métal ; elle est digne des grands musées. La statue n'a aucun avenir local : les Gazaouis, qui ont non seulement une pré-occupation bien plus urgente que d'ouvrir un musée - survivre - sont musulmans rigoureux et l'idée de présenter au public un homme nu datant de l'époque de la *jâhilya* leur est carrément blasphématoire.

Manque de chance pour une exportation, outre les conditions non-scientifiques de la découverte, il y a que le gouvernement élu de Gaza est le parti *Hamas* lequel est considéré comme terroriste par les USA. Commercer avec le *Hamas* est donc, dans

l'analyse impériale, financer le terrorisme ce qui provoque de sévères mesures de rétorsion de la part des USA.

Que faire dans des conditions pareilles ? Il faut certes protéger cette statue ; elle risque, si elle provient effectivement de la mer comme l'une des versions de la découverte le dit, de se corroder rapidement faute de traitement spécialisé.

La doctrine qui veut qu'une antiquité trouvée hors contexte archéologique ne doit pas être reconnue comme objet d'étude trouve là, comme toujours, la preuve de

son imbécillité : l'objet existe, quoiqu'en pensent les doctrinaires fanatiques, et apporte son témoignage.

En attendant, en voyant cet Apollon allongé sur son matelas *schtroumpf*, je ne peux m'empêcher de partager le commentaire d'un ami scientifique : *on dirait un otage...*

Michel PRIEUR



PANNEAU D’AFFICHAGE

ESSENTIEL !!!

Sur chaque fiche des archives et de la boutique vous trouvez la mention :

Poser une question ou signaler une erreur sur la description de cet article

C’est très important ! Nous ne sommes pas stupides pour croire que sur 300.000 fiches nous n’avons fait aucune erreur ou faute de frappe. Nous avons besoin de vous qui en remarquez pour nous les signaler. Cela améliore la qualité du site qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !



OYEZ ! OYEZ !

Recrutement au Cabinet des Médailles !
Oyez ! Et cliquez pour accéder à la description de poste !

cgb.fr souhaite au meilleur d’être recruté pour accéder au Nirvana pour toute sa carrière...



UNE GRANDE FRESQUE HISTORIQUE...



Un lecteur nous recommande <https://www.lanuitauxinvalides.fr/> pour renforcer ou donner le goût de l’Histoire !



ÇA, UN NUMISMATE ? QUEL ABUS DE LANGUAGE !

Cet article de Tendances Ouest, cliquez, se passe de tout commentaire.

Si le lien est cassé, nous prévenir, la copie d’écran est faite.



NOUVELLES DE LA SENA

Ce mois-ci, la Séna se réunit le vendredi 7 mars à 18h à la maison des associations du 1^{er} arrondissement, 5 bis rue du Louvre (métro Louvre-Rivoli). Cette séance sera consacrée à l’Assemblée Générale. Retrouvez nos dernières actualités sur notre site : sena.fr.

LES BOURSES

CALENDRIER DES BOURSES

MARS

- 1 Orsay (91) (nc) (tc)
 1 Vienne (A) (nc) (M+Ph)
 1/2 Rosny-sous-Bois (93) (**) (tc)
 1/2 Cholet (49) (**) (tc)
 1/2 Chamalières (63) (**) (N)
 2 Meaux (77) (**) (tc)
 2 Montargis (45) (**) (tc)
 2 Sète (34) (***) (N)
8 Aucamville (31) (*) (N) Numis-Expo**
 8 Emmen (NL) (nc) (N+Ph)
 8/9 Jarnac (16)(nc) (tc)
 8/9 Munich (D) (nc) (N) (Numismata)
9 Auch (32) () (Ph+N)**
 9 Dôle (39) (**) (N)
 9 Etrechy (91) (**) (tc)
 9 Sonneberg (D) (nc) (N+Ph)
 14/15 Parme (I) (***) (N)
 15 Angliers (86) (nc) (tc)
15 Paris (75) (**) (N) SNENNP**
 15 Goslar (D) (**) (N)
 15 Horn (NL) (**) (N)
 15 Hoyerswerda (D) (nc) (N+Ph)
 16 Avrillé (49) (**) (tc)
 16 Piennes (54) (**) (N)
 16 Alterburg (D) (**) (N)
 16 Hambourg (D) (**(N+Ph)
 16 Regensbourg (D) (**) (N)
 16 Anvers (B) (***) (N)
23 Bergerac (24) (*) (N)**
 23 Poissy (78) (**) (tc)

- 23 Oytier-Saint-Oblas (38) (**) (tc)
 23 Karlsruhe (D) (***) (N)
 23 Wintherthur (CH) (**) (N)
 29/30 Turin (I) (**) (N)
 30 Brême (D) (**) (N)
 30 Bruges (B) (**) (N)
 30 Luxembourg (L) (**) (N)
 30 Vörlinghen (D) (**) (N)

AVRIL

- 5 Vienne (A) (**) (N+Ph)
 6 Versailles (78) (**) (N)
 6 Freiberg (D) (nc) (N)
 6 Kulmbach (D) (**) (N)
 6 Rudolstadt (D) (**) (N)
 6/7 Hambourg (D) (***) (N)
11/13 Valkenburg (NL) (**) (B)**
 12 Neuchâtel (CH) (**) (N)
 12 Sandhausen (D) (nc) (N+Ph)
13 Saint-Cyr-sur-Loire (37) () (N)**
 13 Tournefeuille (31) (**) (N)
 13 Lana (I) (**) (N)
 25/26 Vienne (A) (****) (N) (Numismata)
 26 Ludwigsburg (D) (**) (N+Ph)
 26 Fontaine-lès-Dijon (21) (**) (Ph+N)
27 Annecy (74) () (N)**
 27 Magdeburg (D) (nc) (N)
 27 Meschede (D) (nc) (N)
 27 Neusäss (D) (nc) (N)
 27 Pirmassens (D) (***) (N)
 27 Stuttgart (D) (**) (N)

BOURSES DE MARS : C'EST REPARTI !

Laurent Schmitt sera présent, en visiteur, l'après-midi à l'occasion de la troisième bourse numismatique du grand Toulouse, le samedi 8 mars 2014 à Numis-Expo, salle Georges Brassens à Aucamville (31140) de 13h00 à 16h30. Le lendemain, il sera le matin 9h30-12h00, toujours en visiteur, présent à la onzième bourse philatélique et toutes collections, Hall du Mouzon, rue du Général de Gaulle à Auch (32000). N'hésitez pas à le contacter pour ces deux manifestations si vous désirez le rencontrer pour un conseil, un dépôt ou un achat d'une pièce ou d'une collection sur son adresse mail : schmitt@cgb.fr ou 01 40 26 42 97.

Le samedi 15 mars 2014, l'équipe de cgb.fr sera présente à l'occasion de la 63^e édition du salon du SNENNP qui se tiendra comme d'habitude de 9h00 à 17h00 au palais Brongniart, place de la Bourse 75002 Paris, à moins de 100 mètres de notre boutique cgb.fr qui sera ouverte aussi toute la journée du samedi de 9h00 à 18h00. Au salon ou dans nos bureaux,

n'hésitez pas à nous rendre visite ou à prendre rendez-vous avec l'un d'entre nous.

Le dimanche 23 mars 2014, retrouvez Nicolas Parisot et Christophe Marguet comme d'habitude à l'occasion du 26^e salon de la collection organisé par les Collectionneurs Bergeracois de 9h00 à 18h00 à la salle Anatole France, rue Anatole France 24100 Bergerac.

N'oubliez pas de passer vos commandes le jeudi précédent si vous voulez les avoir pour les différents salons. Merci et à bientôt !

Laurent SCHMITT



delcampe.net®

CLIQUEZ POUR VISITER
LE CALENDRIER
DE TOUTES LES BOURSES
ÉTABLI PAR DELCAMPE.NET

RECRUTEMENTS

Oyez, oyez, nous sommes toujours en recrutement... aujourd'hui, demain, après-demain... Nous n'attendons pas que le travail vienne à nous, nous allons le chercher : il y en a donc toujours plus que nous ne pouvons en faire.

Nous avons donc toujours besoin de recruter soit des gens à former, soit des gens à compétences pointues. Mais avant de nous envoyer un CV avec photo accompagné d'une lettre de motivation manuscrite, réfléchissez... Chez nous, on travaille beaucoup et encore plus si affinités. On apprend en permanence si l'on en est capable car on ne croit jamais que l'on puisse arrêter d'apprendre. On vient travailler parce que l'on est intéressé par ce que l'on fait, pas seulement pour le salaire à la fin du mois et les tickets restaurant.

Condition sine qua non et sans appel pour s'engager chez nous : que l'équipe cgb.fr soit convaincue que vous pourrez vous adapter. Si le groupe ne le pense pas, c'est que vous serez plus heureux ailleurs que chez nous, ce qui n'est pas une critique.

Si vous voulez une chance d'intégrer notre équipe ou simplement tester comment se passe un recrutement chez nous, il suffit d'envoyer un cv + photo et lettre de motivation manuscrite à :

CGB.fr,

36, rue Vivienne, 75002 PARIS.

Tel : 01 40 26 42 97 courriel : joel@cgb.fr

ON CONNAISSAIT

« POUR CALER UNE TABLE »... 

Il faudra apprendre « pour protéger un poteau » !

Notre lecteur Guillaume Hermann nous écrit à propos d'un jeton troué au centre :



« Contrairement à ce qui est écrit dans le BN 128 page 16, le trou dans le jeton présenté ne vient probablement pas d'une « démonétisation », mais du fait qu'il a été cloué sur la partie supérieure d'un piquet afin de protéger celui-ci de l'infiltration de la pluie ; pratique qui était courante. »

Dont acte !



UN FILM SUR LES MONNAIES D'ALEXANDRIE



Présentation :
Le Musée gréco-romain d'Alexandrie conserve plusieurs centaines de milliers de monnaies antiques, dont 2000 exposées au public. Ces monnaies proviennent de différentes fouilles de la région d'Alexandrie, où elles ont permis de dater les couches stratigraphiques avec précision.

Toutes les monnaies trouvées sont regroupées dans l'entrepôt de fouilles du Centre d'Études Alexandrines, où elles subissent un traitement complexe. Un premier nettoyage permet de déterminer le type de corrosion

présent sur la monnaie et de choisir les traitements complémentaires à appliquer, ultrasons ou électrolyse.

À la fin du traitement, un vernis protecteur est appliqué et on procède au moulage de chaque pièce, en plâtre de dentiste. Les numismates peuvent alors commencer une étude approfondie de ces monnaies, avant publication et exposition des plus intéressantes au Musée gréco-romain.

[Cliquez pour le voir.](#)

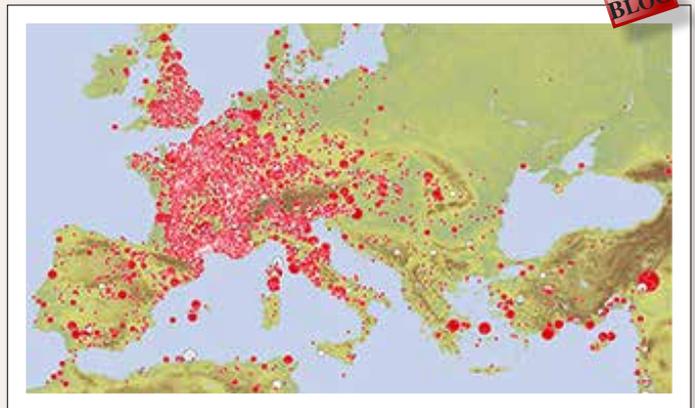
Michel PRIEUR

COMME WIKIPEDIA MAIS ARTEFACTS

Sous l'égide de l'Université Lyon 2 et du CNRS, une structure de publication en ligne ouverte aux participants, artefacts, se donne comme objectif d'être une encyclopédie en ligne des petits objets archéologiques.

C'est très bien fait, [cliquez pour visiter](#) et cela prouve que la « logique wikipedia » (*faire participer toutes les bonnes volontés du public pour construire des sites de référence auto-corrigés et contrôlés*) se développe.

Il faut dire que compte tenu des plantureux crédits alloués par le Ministère aux publications et au Patrimoine... comment faire autrement que fédérer les compétences gratuites dans un espace gratuit et illimité, accessible gratuitement à tous ?



VERA VALOR

Once d'or pur la plus vendue en France en 2012 et 2013



VERA VALOR

DEMI-VERA VALOR

Un produit de placement unique

- Or pur 999‰ au minimum
- Infalsifiable : numéro de série unique sur chaque pièce
- Innovante et unique : code QR flashable sur le revers
- Issue d'or « Clean Extraction »
- Fiscalité optimisée : pas de TVA à l'achat
- Garantie qualité : frappe en Suisse

	VERA VALOR	DEMI-VERA VALOR
TITRE :	or pur 999,9‰	or pur 999‰
LIEU DE FRAPPE :	Suisse	Suisse
ORIGINE OR :	Mine Newmont	recyclé
QUALITÉ DE FRAPPE :	Proof	Proof
POINÇON :	Valcambi	Allgemeine
POIDS :	31,1 g	15,55 g
DIAMÈTRE :	32 mm	26 mm
EPAISSEUR :	2 mm	1,6 mm
TRANCHE :	striée	striée



Nous contacter :
- par téléphone : 01 80 88 48 80
- par email : contact@aucoffre.com



7 www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

7 www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr



Le Bulletin Numismatique 127 nous a donné l'occasion de corriger une erreur concernant un flan vierge d'étude pour la 10 francs Mathieu. Avant tout il faut louer le maître-graveur Daniel Ponce pour nous avoir laissé la composition métallique exacte pour un certain nombre de flans, ce qui va nous donner des points de repère non négligeables. Un élément important aurait pu aussi être indiqué, il s'agit de la date et malheureusement celle-ci n'est pratiquement jamais annotée. Pendant que nous sommes dans le sujet, il est un point dont je souhaitais vous faire part : le flan vierge était sous plastique thermosoudé car La Monnaie de Paris avait une machine pour cela et le personnel pour l'utiliser. Il était possible de faire mettre des monnaies sous protection plastique à la demande, surtout les essais, mais le personnel qualifié s'en

est allé et la machine fut arrêtée pendant longtemps à en être complètement inutilisable dans une ultime tentative de remise en route fatale... Ainsi, le sachet fut abandonné au profit de la capsule pour les essais distribués au personnel de La Monnaie de Paris.

Comme vous allez le voir, la référence à MONNAIES VI sera permanente dans cette série d'articles, car de nombreux lots de cette vente sont des exemplaires d'étude, parfois mal classés. Les flans vierges méritent une attention particulière et non le dédain que nous voyons trop souvent, ils sont un complément des essais de frappe. Une même apparence cache des usages différents pour La Monnaie de Paris et c'est ce qu'il faut essayer de trouver. J'ai découvert MONNAIES VI quelques années après par l'intermédiaire de la version papier et ce catalogue ne me quitte jamais depuis. J'ai été particulièrement surpris par les flans vierges, notamment ceux des pages 184 et 185, mais je n'ai jamais adhéré au fait qu'il s'agisse de flans de 1 franc.

Le lot le plus fascinant reste quand même pour moi le lot 3303, boîte d'étude des quarante essais de frappe. Il a fallu attendre la

Collection Pierre, sept ans après, pour voir sous le lot 1368 une autre boîte bien différente *a priori* de la première. Je pense que vous serez d'accord avec moi, la description du contenu n'est pas satisfaisante dans les deux cas : une cartographie complète et précise des quarante éléments avec photo est indispensable pour connaître le contenu exact d'un coffret.

Il apparaît finalement que le contenu des deux coffrets n'est pas si éloigné l'un de l'autre, seul l'agencement est différent : pour le coffret Pierre, un plateau par alliage et pour le coffret Kolsky, un plateau pour les petits modules et un plateau pour les grands modules avec les deux alliages regroupés chacun d'un côté et de l'autre des plateaux. Pour ce qui est des alliages, si le cupro-nickel semble correct pour l'un, il faut plus tôt parler de cupro-nickel-aluminium pour l'autre, avec une composition exacte à déterminer, mais à coup sûr de 92% pour le cuivre d'après les indications de Daniel Ponce. La seule différence concerne en fait le flan vierge dans le coffret Kolsky qui n'est pas dans le coffret Pierre, celui-ci a pris la place d'un essai de frappe, peut-être lors de la dernière réunion de la Commission Mo-

nétaire. Après examen, il apparaît que ce flan vierge n'est pas brut mais usiné, avec des traces de tournage bien visibles, notamment sur la tranche. Eton-



namment la plupart des essais de frappe des deux coffrets possèdent des traces d'usinage au tour sur la tranche et que la frappe n'a pas fait totalement disparaître.

Pour en revenir aux fameuses pages 184 et 185, l'étude d'un certain nombre d'éléments montre clairement qu'il s'agit de flans de précision usinés au tour au niveau de la tranche. Ces flans, parfois jusqu'au nombre de quatre, avec des caractéristiques précises identiques concernant la masse et le module, ne sont absolument pas au module de 1 franc mais au module d'étude de 10 francs étagé de 19 à 35 mm. L'étendue de cet intervalle fait que d'autres flans ont été classés en tant que flan pour d'autres faciales.

Pour en finir temporairement avec ces deux coffrets, il faut signaler des flans dont l'épaisseur 2,6 mm n'a pas été répertoriée dans les descriptions. Ironiquement, il s'agit de l'épaisseur définitive de la 10 francs Mathieu.

Maintenant que vous avez les éléments de base en main, je vous souhaite la bienvenue dans le monde des essais de frappe. Ne vous arrêtez pas à la mesure du module et de la masse, mais observez bien la tranche de vos exemplaires, qu'il s'agisse d'essais de frappe ou de flans vierges. Nous allons entrer dans le vif du sujet à partir du prochain article dans le Bulletin Numismatique.

Philippe MICHALAK



Vous voulez développer la numismatique moderne française?

Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?

Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?

Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?

Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc

www.amisdufranc.org

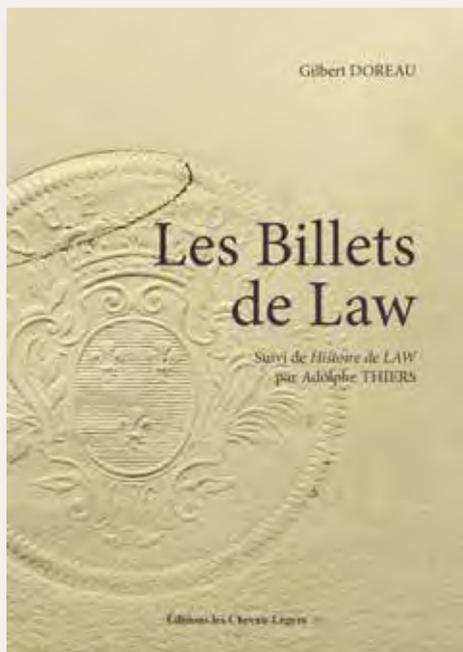
Les Amis du Franc c'est :

- Plus de 3500 articles en ligne
- Un forum de discussion
 - Le site Dupré
 - Une newsletter

LE COIN DU LIBRAIRE

JOHN LAW

le livre de référence



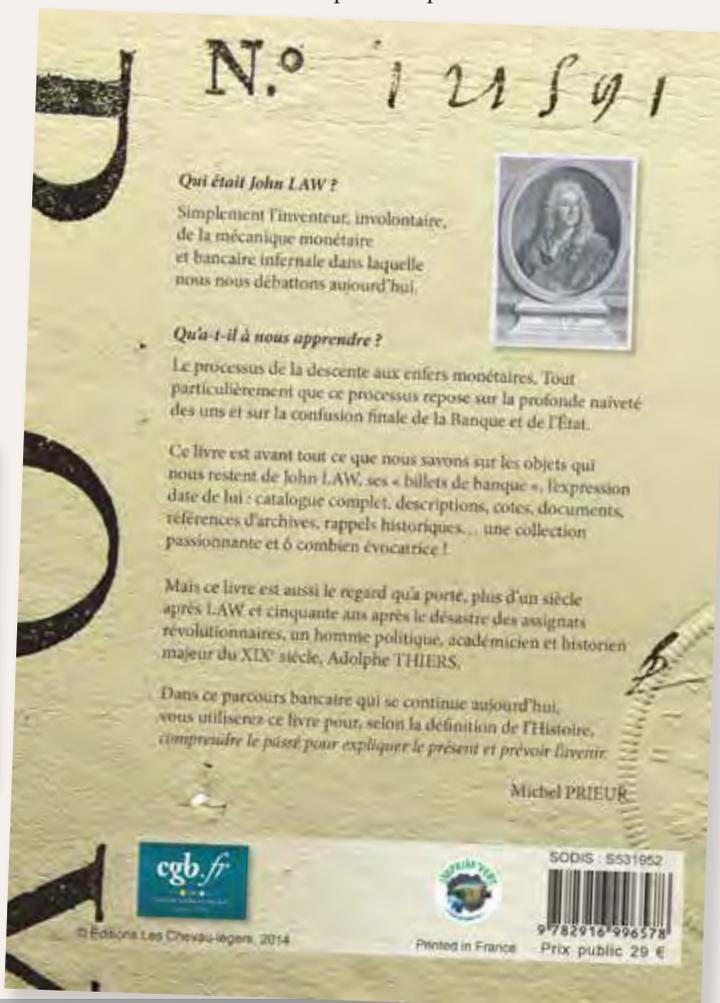
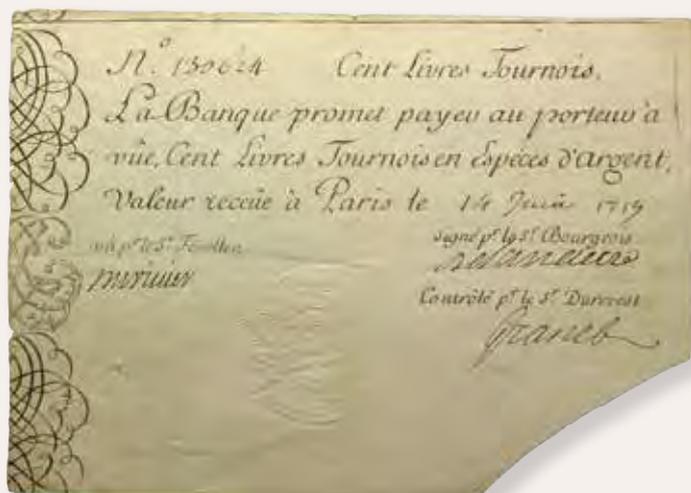
Dans le domaine des billets de collection, il est une section particulière dont le lien entre le papier-monnaie et l'histoire est des plus évident : les billets de la Banque de Law.

Avec une trentaine de types différents, ces documents sont les témoins des premiers essais de monnaie papier en France et préparent le terrain pour les assignats, puis la Banque de France. Chaque collectionneur de billet français met un point d'honneur à détenir au moins un exemplaire de ces précurseurs, il s'en trouve à prix très raisonnable, mais les spécialistes sont rares.

Avec cet ouvrage, le plus aboutit qu'il y ait eu sur le sujet, Gilbert Doreau offre à ses amis collectionneurs et à ses collègues chercheurs, tout ce qu'il a pu collecter comme informations depuis le moment, il y a bien des années, où il a découvert son premier Banque de Law.

En complément du catalogue de référence dans lequel sont décrits chaque type, chaque variante, et sont indiqués quelques numéros connus, et bien entendu une cote en deux ou trois états selon le cas, le Doreau (comme il conviendra de l'appeler désormais) propose une réédition complète du « Histoire de Law » par Adolphe Thiers.

Cet ensemble est destiné autant aux collectionneurs qui y trouveront toutes les informations utiles à leur passion, qu'aux amateurs d'histoire ou de documents anciens qui prendront plaisir à découvrir un homme qui a marqué son temps, un système qui a ouvert la voie d'une nouvelle économie et des billets encore marqués du sceau de l'Histoire.



Les Billets de Law

par Gilbert Doreau, éditions les Cheveau-Légers - 2014

29 euros

QUELLE TAXE SUR LA FAUSSE VRAIE MONNAIE ?

Les vœux de nos élus pour 2014, accompagnés d'une hausse du taux de la taxe forfaitaire à 10 % et d'un allongement de la durée d'amortissement des plus-values sur les objets précieux à 22 ans, ont suscité un certain émoi chez les investisseurs et les épargnants en métaux précieux.

Certains, très dépités, vont jusqu'à affirmer que les métaux précieux, du fait de cette nouvelle fiscalité, ont perdu de leur attrait, message que les médias se sont empressés de relayer.

Ces propos me laissent dubitatif lorsque je constate que ce sont les mêmes qui s'obligent au paiement de taxes là où il n'y a absolument aucune obligation. En effet, la fiscalité des objets réalisés en métaux précieux, souvent confondue avec la fiscalité des métaux précieux au sens strict de la définition fiscale, est beaucoup plus compliquée que ne le laissent entendre beaucoup de professionnels et ne se limite pas à ces deux options de taxe que sont la taxe forfaitaire sur les métaux précieux et l'option pour la taxe sur la plus-value.

Je vais vous en donner un exemple avec l'aide « d'objets » que les numismates et les paranumismates connaissent bien, les refraques et les jetons.

Une refraque est définie comme une monnaie émise avec un millésime antérieur à sa date d'émission réelle.

Pour faire simple, et dans une perspective purement fiscale, il faut distinguer deux types de refraques :

- Les réémissions de monnaies, en refraque, dans un cadre légal, d'une part ;
- et les émissions de pièces copiant les caractéristiques de monnaies démonétisées, d'autre part.

Le premier type est illustré par les émissions de la Monnaie britannique qui a émis des refraques célèbres de Souverain de 1949 à 1951 (sous le règne de George VI) reprenant l'effigie de George V et le millésime 1925. Toutes ces pièces britanniques ayant cours légal¹, ces émissions « désordonnées » s'inscrivaient néanmoins dans un cadre légal. Ces pièces sont des moyens de paiement à

1 - Le cours légal du Souverain est lié à son poids. Pour qu'un Souverain émis après 1837 conserve sa propriété de moyen de paiement légal il ne doit pas faire moins de 7,93787 grammes.

part entière et seront fiscalement considérées comme tels (et non dans la catégorie fiscale des métaux précieux).

Les refraques du deuxième type sont réalisées dans un contexte très différent. En effet, reproduire une monnaie qui a été démonétisée par la loi n'accorde en rien le statut de moyen de paiement à la reproduction. Cette reproduction ne peut en aucun cas revendiquer le statut de cours légal octroyé autrefois à la monnaie qu'elle reproduit et encore moins celui de monnaie démonétisée.

Les exemples ne manquent pas. Certains sont simples d'autres plus compliqués.



CIRCULANTE OU NON ?



À la fin du deuxième conflit mondial l'essentiel des réserves d'or était détenu par les États-Unis qui, du fait de leur position de premier fournisseur mondial de matériels de guerre, avait amassé 63 % des réserves mondiales d'or. La réouverture des marchés du métal précieux coïncidait donc avec une certaine pénurie de métal qui se traduisait par des tensions sur les prix à une époque où l'or était une référence monétaire.

Pour tenter de les maîtriser, plusieurs États se sont lancés dans des opérations surprenantes et inédites (du moins par leur ampleur), d'émissions de « fausse vraie monnaie », destinées à apporter suffisamment de liquidité sur le marché de l'or.

Ces pays reprenaient une pratique introduite par l'Autriche en 1858 avec la refraque du célèbre Taler Marie-Thérèse, monnaie d'argent démonétisée en 1858, mais néan-

moins frappée après cette date au millésime 1780 à des millions d'exemplaires. Aujourd'hui encore la Muenze Oesterreich, la Monnaie autrichienne, propose à la vente chaque année ces superbes pièces mais qui en fait n'en sont pas.



Illustration 1 : Taler Marie Thérèse. Photo : Muenze Oesterreich

Certains pays, à l'instar de la Suisse, ont affiché franchement la couleur en faisant porter à ces refraques des signes distinctifs permettant de les différencier des monnaies qu'elles imitent.

D'autres, plus « fourbes », ont cherché à tromper le chaland en reproduisant à l'iden-

tique, du moins l'ont-ils tenté, les pièces d'origine. C'est le cas français.



Illustration 2 : Refraque de 20 francs Vreneli - L1935. Photo : Wikipedia

Ayant démonétisé le 27 septembre 1936 ses pièces d'or de 10, 20 et 100 francs, la Suisse, pays de la bonne monnaie par excellence, ne pouvait décemment remettre en circulation des faux Vreneli. Aussi les Suisses ont-ils pris la précaution de rendre identifiables les refraques de Vreneli émises de 1945 à 1949. Bien que ces imitations de 20 francs Vreneli reprennent à l'identique les avers et revers de la monnaie d'origine elles sont identifiables :

LA FRANCE FRAPPE DES VRAIES-FAUSSES

- par la présence d'un **L** (pour Lingot) à gauche du « faux » millésime 1935 pour les imitations frappées de 1945 à 1947;
- par le millésime, 1947 et 1949, et par la présence d'une légende insculpée dans la tranche en remplacement des 22 étoiles de la version originale symbolisant les Cantons de la Confédération.

Ce sont ainsi plus de 39 millions d'imitations qui sont venues s'ajouter aux, « seulement », 19 millions de pièces originales².

La France a également cédé à cette tentation de contrefaire des monnaies démonétisées mais contrairement à la Suisse, qui n'a pas reproduit à l'identique les anciennes monnaies, le gouvernement français s'est lancé dans une réelle entreprise de contrefaçon.

Les numismates connaissent ces « pièces » sous le nom de refrappes Pinay. Elles sont apparues en 1952 alors que le gouvernement français, ayant lancé l'emprunt dit Pinay indexé sur le cours de la pièce démonétisée de 20 francs or, cherchait à contenir le prix de cette pièce en introduisant en masse de nouvelles fausses vraies 20 francs or. La production de ces refrappes, reprenant à l'identique les avers et revers des 20 francs Coq émises de 1907 à 1914, a été confiée

2 - Chiffres tirés de « Frappes des pièces de monnaie suisses à partir de 1850 » de Monnaie fédérale Swissmint (2007).

à l'Hôtel des monnaies qui pour la circonstance a ressorti de ses tiroirs les coins originaux.



L'opération elle-même, consistant à apporter de la liquidité sur le marché parisien, était dévolue au Fonds de stabilisation des changes, organisme dépendant du Trésor mais opéré par des personnels de la Banque de France, ce qui explique ce communiqué publié par la Banque en janvier 1952 « *Il a*

été procédé, depuis six mois, à la frappe de pièces d'or démonétisées de type Coq. La Banque de France possédant à la fin de la guerre une encaisse en pièces considérable dont une large partie a été, à l'époque, fondue en lingots, il a paru opportun de reconvertir en pièces une partie de ces lingots afin de faciliter la mission régulatrice que le Fonds de stabilisation exerce sur le marché de l'or. » (Histoire du Franc - René Sédillot).

Les termes mêmes de ce communiqué sont édifiants. La Banque de France reconnaît en effet ici « *frapper des pièces d'or démonétisées* ». Sous la plume de l'établissement en charge de la monnaie, associer ces deux mots « *frapper* » et « *démonétisée* » a quelque chose d'étrange qui dépasse l'entendement. De surcroît le faire, non pas en vertu d'un acte souverain, mais parce qu'il « *a paru opportun* » à quelques fonctionnaires d'alors de manipuler les prix, montre avec quelle légèreté cette opération de contrefaçon a été menée. L'opération a néanmoins été très profitable pour le Fonds puisque les imitations de 20 francs, produites à partir de lingots d'or dénués de prime, ont été mises sur le marché avec la prime attachée à la négociation des napoléons. Le manipulateur n'a donc pris aucun risque.

OU DES VRAIES FAUSSES-VRAIES ?

À lui seul ce communiqué est véritablement un concentré d'incohérences. En effet avec l'avènement du Franc Poincaré en 1928, toutes les pièces d'or (et d'argent) frappées en Franc de germinal avaient été démonétisées (Article 9 de la loi monétaire du 24 juin 1928, promulguée le 25 juin). Dans ces conditions ces émissions de « nouveaux » 20 francs type Coq ne correspondent ni à des monnaies ayant cours légal ni à des monnaies ayant eu cours légal.

Mais alors quel est le statut de ces « pièces » ? Déjà en 1960 René Sédillot s'interrogeait sur cette fausse vraie 20 francs : « *Est-ce de la fausse monnaie ? Celle-ci porte faussement un millésime d'avant guerre. Mais elle n'est même pas de la monnaie, puisque l'or n'a plus cours légal.* ».

La réponse est fournie par le Conseil de l'UE dans cette définition du jeton³ : « *objets métalliques, autres que les flans destinés à la frappe des pièces, qui ont l'aspect de pièces et/ou en possèdent les propriétés techniques, mais qui ne sont pas émis en vertu de dispositions législatives nationales ou de pays tiers participants ou d'autres dispositions législatives étrangères et qui ne constituent donc ni un moyen de paiement légal, ni un cours légal.* ».

3 - Définition donnée par le règlement (CE) No 2182/2004 du conseil du 6 décembre 2004 concernant les médailles et les jetons similaires aux pièces en euros.

La réponse est donc tout à fait simple : ces reproductions, qu'elles soient de Vreneli, de Coq ou de Centenario (émissions postérieures à 1931), n'ont aucun lien quel qu'il soit avec la notion de monnaie. Ce sont des **jetons** réalisés à l'imitation de telle ou telle monnaie d'ores et déjà démonétisée.

« *Et alors quoi ?* » me direz-vous, « *quelle différence cela fait-il que ce soit des monnaies démonétisées ou des jetons ?* ».

La différence est fiscale. Si vous êtes indifférents au fait de payer des taxes là où elles ne sont pas exigibles, alors considérez ces imitations comme des métaux précieux. Payez les yeux fermés et arrêtez la lecture ici. Sinon lisez ce qui suit.

L'utilisation de ces deux mots « métaux précieux » dans la fiscalité hexagonale est à l'origine de lourds malentendus conduisant indûment beaucoup d'épargnants à s'acquitter de taxes dont ils sont exonérés de droit.

En effet, entre la notion de métaux précieux, au sens chimique de la définition, et le périmètre que l'administration fiscale a arrêté pour délimiter ce qui est et ce qui n'est pas dans la « catégorie fiscale des métaux précieux », il y a une différence significative.

Ces homonymies cachent des concepts différents. Aussi pour les différencier et éviter les méprises faudrait-il parler :

- d'objets en métaux précieux, pour désigner tout ce qui contient des métaux précieux ;
- de catégorie fiscale des métaux précieux (ou CFMP) pour les quelques objets en métaux précieux inclus dans le périmètre défini par l'administration fiscale.

Cette catégorie fiscale des métaux précieux (CFMP) l'administration la définit ainsi dans un BOI⁴ :

« §20. Les métaux précieux sont définis par la législation qui leur est propre. Il s'agit, en pratique, des articles suivants :

- or (y compris l'or platiné) ;
- platine (à l'exclusion du palladium, du rhodium, de l'iridium, de l'osmium et du ruthénium) ;
- argent (y compris l'argent doré ou vermeil et l'argent platiné) ;
- déchets et débris de métaux précieux ou de plaqué ou doublé de métaux précieux (y compris les objets destinés à la fonte ; les autres objets en métaux précieux font partie des bijoux énumérés au I-B-2 ;
- monnaies d'or et d'argent postérieures à 1800. Les autres monnaies d'or et d'argent sont considérées comme des objets de collection (voir I-B-3)... »

et d'ajouter cette précision :

4 - Articles 20 et 30 du BOI-RPPM-PVBM-20-10-20130423 du 23/04/2013

JETON, MONNAIE OU BIJOU ?

« §30... ces articles sont à retenir qu'ils soient à l'état natif, à l'état brut (barres, masses, lingots), à l'état de produits semi-ouvrés (feuilles, poudre, plaques, fils, tubes), ou à l'état de résidus. Les alliages à retenir sont ceux dont le métal précieux représente une part essentielle par rapport aux métaux d'addition. ».



En résumé, la définition de l'administration fiscale rassemble sous cette appellation de métaux précieux les métaux (or, argent et platine, le palladium étant ici considéré comme un métal industriel) se présentant sous deux formes :

à l'état natif, brut ou semi-ouvré (de la pépite au lingot à l'état brut en passant par la feuille ou le fil d'or, d'argent...), **sous la forme ouvrée de pièces de monnaie** d'or et d'argent émises après 1800.

Ce qui veut dire que tout ce qui est en dehors de cette définition ne peut être considéré comme « métaux précieux » d'un point de vue fiscal.

Ainsi deux objets en or apparemment identiques, lingots ou pièces, l'un sera considéré comme « métaux précieux » **au sens fiscal** et l'autre non. Donc si ces disques de métal (ou jetons) portant les avers et revers de la 20 francs Vreneli et de la 20 francs

Coq n'ont jamais été des monnaies, ils ne peuvent en aucun cas être considérés comme relevant de la CFMP, ce ne sont donc pas des « métaux précieux » fiscalement parlant.

D'ailleurs l'administration fiscale, dans le même BOI, précise comment fiscalement considérer ces jetons : (nota : les ajouts entre [] dans le texte du BOI sont de l'auteur).

« §20.... les autres objets en métaux précieux [c'est à dire ceux qui sont ouvrés] font partie des bijoux [c'est à dire de la catégorie fiscale des bijoux et assimilés] énumérés au I-B-2 ; ».

et
« § 60. Les objets d'or et d'argent travaillés sont classés parmi les bijoux et assimilés, par analogie avec la bijouterie, et ne

relèvent donc pas de la catégorie [fiscale] des métaux précieux. ».

La fiscalité applicable à ces jetons est donc celle de la catégorie fiscale des bijoux et assimilés (CFBA). Cette catégorie fiscale se distingue de la CFMP par un **taux de taxe forfaitaire moins élevé** (6 % au lieu de 10% pour la TMP) et surtout par l'existence d'un seuil en deçà duquel aucune taxe ni déclaration ne sont exigées. Ce seuil, aujourd'hui situé à 5000€, permet l'**exonération de toutes les transactions** de produits entrant dans la catégorie fiscale des bijoux et assimilés (CFBA) **ne dépassant pas 5000€**.

En clair, les cessions de quelques jetons refrappes Pinay ou d'une poignée de jetons 20 francs Vreneli doivent se faire **sans avoir à sortir un seul centime de taxe**. Les jetons imitant des monnaies sont relativement nombreux⁵. Tous sont à classer dans cette catégorie fiscale et tous sont éligibles à cette exonération pour un montant de cession ne dépassant pas 5000€.

Bien évidemment il faut, pour bénéficier de cette exonération, être en mesure d'identifier la pièce que vous vendez comme étant bel et bien un jeton.

5 - Ces jetons et les critères pour les identifier font l'objet d'un large développement dans mon prochain ouvrage qui sortira à l'été 2014 aux Éditions Eyrolles.

DANS QUEL ÉTAT J'ERRE ?

%	Or	Cuivre	Argent	Or +/-	Cu +/-	Ag +/-
Originale	90,263	9,737	0	0,080	0,080	0,060
Refrappe	90,039	9,615	0,348	0,066	0,065	0,025

Dans le cas du jeton 20 francs Vreneli cet exercice est facilité par le millésime, comme je l'ai mentionné plus haut. Pour la plupart de ces jetons reproduisant des monnaies démonétisées, l'identification est évidente même pour le profane.

Le cas le plus délicat que je connaisse est celui du jeton dit « refrappe Pinay ». Néanmoins, un œil à peine exercé est en mesure de faire la part des choses entre une vraie 20 francs Coq et une refrappe Pinay. En effet, le jeton présente quelques caractéristiques qui le différencient de son modèle. Généralement les refrappes Pinay, n'ayant jamais circulé, sinon entre thésauriseurs, n'ont de ce fait pas été exposées au frai. Elles sont dès lors généralement d'une qualité de conservation proche de la perfection. C'est un premier indice. Mais la couleur de cette pièce est l'indice le plus évident et le plus facile à utiliser même pour un profane, en particulier s'il dispose d'une pièce originale pour avoir une couleur de référence. La refrappe Pinay se présente, en effet, avec une couleur légèrement rougeâtre se différenciant distinctement du jaune de la 20 francs Coq. Cette différence de couleur

s'explique par la différence de composition chimique entre les deux pièces.



Illustration 3 : Avers de 20 F. À gauche refrappe Pinay « 1909 », à droite 20F Coq 1909.
Photo : auteur (deux pièces de même qualité photographiées ensemble sous le même éclairage 5000°K).

La société **Tal Instruments** commercialise des appareils permettant de réaliser des analyses non-destructives de la composition chimique des matériaux par spectrométrie de fluorescence X⁶. Cette société s'est pro-

6 - Wikipedia : « La spectrométrie de fluorescence X est une méthode d'analyse chimique utilisant une propriété physique de la matière, la fluorescence de rayons X. Lorsque l'on bombarde de la matière avec des rayons X, la matière réémet de l'énergie sous la forme, entre autres, de rayons X ; c'est la fluorescence X, ou émission secondaire de rayons X. Le spectre des rayons X émis par la matière est caractéristique de la composition de l'échantillon, en analysant ce spectre, on peut en déduire la composition élémentaire, c'est-à-dire les concentrations massiques en éléments. ».

posée pour réaliser un test sur un échantillon de 20 francs or Coq et de refrappes Pinay identifiées préalablement par la couleur.

Le résultat de ce test rapide a mis en évidence une différence de composition des alliages. Alors que les pièces originales sont composées uniquement d'or et de cuivre, les refrappes Pinay ont été réalisées à partir d'un alliage contenant aussi de l'argent. Le tableau ci-dessus résume les résultats de ce test et montre que les flans de la refrappe Pinay ont été fabriqués avec un peu moins d'or (2,24%), le déficit d'or ayant été comblé par de l'argent⁷.

Remarque : au passage cette substitution d'or par de l'argent a permis au Fonds d'économiser exactement 1,448 kilogramme d'or par million de pièces frappées. Il n'y a pas de petit profit !

Malgré cette volonté du gouvernement de créer un clone, ce test montre qu'il y a bien une différence objective entre l'originale

7 - Sur cet échantillon la plage d'incertitude, 90,039 % +/- 0,066 %, pour le titre en or des refrappes Pinay laisse penser que statistiquement certaines pièces ne respectent probablement pas le titre officiellement annoncé de 90 % d'or : [89,973 % à 90,105%]. Un test sur un plus large échantillon permettrait de lever ce doute.

POURQUOI S'EN PASSER ?

et sa copie. Cette différence se concrétise effectivement par une couleur différente permettant d'identifier, sans instrumentation, les jetons, des monnaies.

Si vous avez poursuivi la lecture jusqu'ici vous savez désormais qu'il existe de nombreux cas où, en toute légalité, vous n'avez absolument aucun impôt à honorer à l'occasion d'une cession. L'or restant de l'or, investir dans des jetons permet non seulement de détenir du métal jaune mais d'optimiser sa fiscalité au moment de la cession.

Mais avant de vendre il faut avoir acheté. Quel est le statut de ces jetons vis-à-vis de cet autre impôt, la TVA ?

Depuis l'adoption en 1998 au sein de l'Union européenne d'une directive⁸ du Conseil créant un nouvel instrument financier⁹ baptisé « or d'investissement », l'acquisition d'or physique, représenté sous sa

8 - Directive 98/80/CE du Conseil du 12 octobre 1998 complétant le système de taxe sur la valeur ajoutée et modifiant la directive 77/388/CEE - Régime particulier applicable à l'or d'investissement

9 - Préambule de la Directive : « Afin de favoriser l'utilisation de l'or comme instrument financier, cette directive met en place une exonération fiscale pour les livraisons d'or d'investissement. ».

forme physique ou sous la forme de contrats (comptes-or, prêts, swaps, contrats à terme, etc.), est exonérée de TVA. La condition principale¹⁰ à remplir pour bénéficier de cette exonération est que cet or réponde à des critères de forme et de titre à savoir :

- pour les barres, lingots et plaquettes, avoir un titre minimum de 995‰,
- pour les pièces avoir eu ou avoir cours légal et contenir au moins 900‰ d'or fin.

Les jetons imitant des monnaies n'ayant eu aucune existence monétaire la condition de titre et de forme qui s'applique à eux est donc la première. Dans cette catégorie ne sont acceptées que les plaquettes contenant 995‰ d'or fin. Seuls les jetons en or de titre égal ou supérieur à 995‰ sont donc éligibles au statut d'or d'investissement. Pour ma part, dans la trentaine de jetons imitant des monnaies existantes, je n'en connais que deux qui soient aujourd'hui éligibles à l'or d'investissement avec des titres de 986‰.

Aucun des jetons mentionnés au dessus ne peut prétendre au statut d'instrument financier baptisé « or d'investissement ». Ceci veut dire que les acquisitions d'imitations

10 - Pour les autres conditions le lecteur se référera au texte de la Directive.

de Vreneli et de 20 francs Coq mais aussi de 50 pesos Centenario 1947, etc. ouvrent droit à la perception de la TVA. Ces jetons étant des « produits d'occasion », cette TVA sera calculée sur la marge réalisée par le commerçant, à l'instar de celle perçue sur les ventes de pièces démonétisées en argent (10 et 50F Hercule par exemple). Le surcoût engendré est minime. À titre d'exemple, et en prenant les offres actuelles pratiquées par un commerçant achetant du napoléon à 176€ et le revendant à 184,5€, la TVA à acquitter conduit à un surcoût de 1,7€ largement compensé par l'économie de taxe réalisée à la cession (10,5 % du prix de cession), soit aujourd'hui 18,48€.

En conclusion, certes les étrennes envoyées par nos élus ont eu un goût amer pour les épargnants et investisseurs en métaux précieux, mais ceux-ci, et les professionnels qui les conseillent, doivent apprendre à ne pas payer de taxe lorsque l'administration fiscale n'en demande pas. Les quelques jetons évoqués ici sont une façon on ne peut plus légale d'optimiser la fiscalité de ses placements en métaux précieux, pourquoi s'en passer ?

Yannick COLLEU



Les monnaies qui méritent votre confiance.

SOUS GARANTIE

Chaque monnaie certifiée par NGC bénéficie de sa garantie totale : vous pouvez acheter et vendre une monnaie certifiée par NGC en toute confiance. C'est la raison pour laquelle nous avons certifié et gradé plus de pièces que n'importe qui et que nous sommes devenus la plus importante société d'évaluation numismatique au monde. NGC — Le partenaire numismatique qui mérite votre confiance Sous garantie. NGCcoin.com

Un nouveau bureau à Munich



NGC[®]
Numismatic Guaranty Corporation
Amérique du Nord | Europe | Asie

NGCcoin.fr

COIN OF THE YEAR 2014...



Comme chaque année, le *World Money Fair* de Berlin était aussi le lieu de remise des récompenses du *Coin of the Year* (COTY), une variante numismatique des Oscars des monnaies contemporaines. Cette compétition assez originale qui existe depuis 1984 réunit un jury de soixante-cinq membres (officiels des ateliers, graveurs, responsables de musées, représentants d'associations numismatiques), experts et numismates indépen-

dants, journalistes, le tout supervisés par les éditeurs du groupe FW media (éditeurs entre autres des catalogues Krause). Cette édition 2014 concernait les frappes datées de 2012, honorées dans différentes catégories.

Les monnaies suivantes ont été récompensées :

Monnaie de l'année (*Coin of the year*) : France – 10 Euro Yves Klein

Meilleure monnaie historique (*Most Historic Coin*) : Grèce – 10 Euro culture grecque, Socrate

Meilleure monnaie sur un événement contemporain (*Best Contemporary Event Coin*) : Royaume-Uni – 10 Pounds (Livres) Jeux Olympiques de Londres

Meilleure monnaie en or (*Best Gold*) : Italie - 20 Euro Faune

.. UN BON CRU POUR LA MONNAIE DE PARIS

Meilleure monnaie en argent (*Best Silver Coin*) : France – 10 Euro Le France

Meilleur écu (*Best Crown Coin*) : Australie - 5 Dollars étoile du Sud

Meilleure monnaie de circulation (*Best Trade Coin*) : Australie -1 Dollar Année Internationale des fermiers

Monnaie la plus populaire (*Most Popular*) : France – 10 Euro Yves Klein

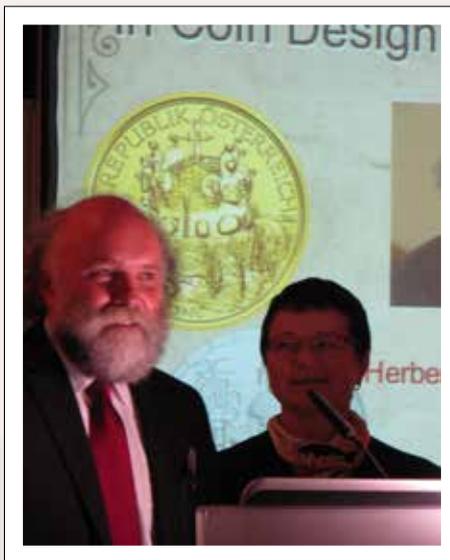
Meilleure monnaie bimétallique (*Best bi-metal Coin*) : 50 Euro Capitale

Monnaie la plus innovante (*Most Innovative*) : Canada – 25 Cent Squelette de dinosaure, fluo-luminescente dans le noir !

Monnaie la plus stimulante (*Most Inspirational Coin*) : Aurigny (Aldernay) : 5 Pounds (Livres) jour du souvenir

La cérémonie était présidée par Scott Tappa qui a remis aux différents gagnants leurs prix respectifs. La grande gagnante de cette édition est la France qui est repartie avec trois trophées dont celui de meilleure monnaie de l'année, devant l'Australie.

Cette compétition est très importante pour les différents instituts monétaires qui se livrent à une forte concurrence pour promouvoir et vendre leurs productions.



Pour la première fois, il a été décerné un prix récompensant une personnalité pour son travail de création numismatique. Herbert Wähler de la monnaie autrichienne est donc le premier à recevoir ce prix récompensant l'ensemble de son travail de design.

À l'issue de cette compétition, c'est donc une excellente moisson pour la Monnaie de Paris qui ramènera au quai Conti pas moins de trois trophées.

Laurent COMPAROT

CHRONIQUES DU 43^e WORLD MONEY FAIR (WMF) BERLIN 2014

Du 5 au 9 février 2014 s'est tenu le 43^e World Money Fair à Berlin. La spécificité unique de ce salon est de rassembler pour quelques jours l'ensemble des intervenants de la planète numismatique. Du petit collectionneur aux banques d'investissements russes, du fabricant de flans à la maison d'édition.

Comme chaque année le salon débute par une vente prestigieuse (Künker), puis se succèdent dans les différents espaces, conférences techniques, médias, réceptions, interviews.

L'invité d'honneur était cette année l'Hôtel des Monnaies autrichien (*Münze Österreich*) à l'occasion de son jubilé (850 ans

d'existence) et des vingt-cinq ans de sa pièce phare : Philharmonique de Vienne.



L'équipe cgb.fr était bien évidemment présente et heureusement ! Sur les 213 professionnels numismates présents, la France n'avait que deux représentants (voir liste des exposants en cliquant ici http://www.worldmoneyfair.de/wmf/wp-content/uploads/sites/2/2013/07/WMF14_Ausstellerliste_140131_web.pdf

Notre présence a ravi grand nombre de collectionneurs allemands, heureux de mettre enfin un visage sur ceux qu'ils côtoient par messagerie interposée ou pour nous faire découvrir leurs collections de pièces françaises.

Si la communauté numismatique mondiale est toujours aussi dynamique, les effets de la crise économique se font néanmoins sentir. Si les Russes sont toujours aussi présents, les Chinois ont été en retrait comparé aux éditions précédentes. Le public toujours aussi nombreux est néanmoins assez calme et beaucoup plus exigeant dans ses achats.

Marielle LEBLANC

LA PLUS GROSSE PIÈCE D'OR DU MONDE

Le World Money Fair est l'occasion de rencontrer les numismates professionnels de toute l'Europe, mais aussi pour certains instituts de faire leur show. En 2014 ce fut la Perth Mint (Australie).



Leur stand, gardé par quatre hommes en uniforme de la sécurité, constitue l'attraction principale du WMF. La dernière folie du microcosme numismatique y est exposée derrière un immense écrin de verre : une monnaie en or d'une tonne à l'effigie d'Elizabeth II.

Cette monnaie de 80 centimètres de diamètre et de 12 centimètres d'épaisseur est actuellement la plus grosse monnaie en or jamais produite. Elle est récemment entrée dans le Guinness des records à ce titre. Coulée dans un grand moule à Perth, en Australie, elle représente l'aboutissement de 18 mois de travail et la modique somme de 53,5 millions de dollars



soit 40,4 millions d'euros, pour une valeur faciale d'un million de dollars. Une tonne de métal jaune à 999% entre quatre vitres blindées, posée au milieu du WMF juste en face du stand CGB, on a les yeux qui brillent !

Cette monnaie unique, produite à l'occasion de l'anniversaire du Commonwealth dont fait partie l'Australie, nous rappelle que cet immense pays est un gros producteur de métal jaune. Une bonne publicité pour la Perth Mint. Bien qu'ayant une valeur libératoire réelle on se doute bien que l'Australie va garder son joyau en exposition plutôt que s'en servir pour régler ses comptes. Fasciné par la pièce géante, le public du WMF a largement photographié l'objet. Bon coup de com' ! Personne n'avait jamais vu un kangourou dont la capture s'élève à 40 millions !

Matthieu DESSERTINE



BERLIN 2014 ! VU PAR DEUX JEUNES NUMISMATES

De même que pour les Wouah Coins il y a les Wouah Bourses. La première impression que vous avez lorsque vous arrivez à Berlin est de faire Wouah ! Les lieux (L'Estrel Convention Center) consacrés à ce salon sont à la hauteur des participants. L'ensemble des activités liées à la numismatique se retrouvent à Berlin pour en faire la plus grande bourse d'Europe !



Il est toujours intéressant, pour un jeune numismate de voir ce qu'il est possible de faire en dehors de nos frontières, et le résultat est profondément instructif et intéressant. Les Hôtels des Monnaies, les associations, les firmes privées, les banques privées et nationales, les industriels, les fournisseurs, les éditeurs, la presse, les vendeurs numismates et les grossistes avaient répondu présent à l'appel !

Le salon nous montre donc les multiples facettes que peut prendre la numismatique. Le salon est aussi très ludique. Vous pouvez assister à des frappes de mini-lingots, les grands stands vous offrent aussi des médailles frappées spécialement pour l'occasion. Tout cela nous a démontré que la numismatique est une activité profondément vivante et dynamique !

Bien entendu, les collectionneurs étaient venus en nombre au World Money Fair 2014, pour certains en famille, dans une excellente ambiance.

Une expérience que chaque numismate devrait vivre au moins une fois dans sa vie !

David KNOBLAUCH



REVUE DE PRESSE ET DIVERS



DÉCOUVERTE D'UN DÉTECTORISTE UKRAINIEN

Numismate, c'est un métier formidable : il ne se passe pas une semaine sans que quelque chose que l'on aurait cru inimaginable ne se produise.

Trouver un jeton d'assurance breton en Ukraine : impossible, évidemment !

Eh bien, non, c'est possible !

Réception ce matin d'un courriel arrivant d'Ukraine avec un texte sentant sa traduction automatique google :

« Bonjour
Je suis de l'Ukraine. Kiev.
Fond de l'archéologie. Je vais avec un détecteur de métal.

*Ce marqueur est trouvé dans la forêt près de Kiev, ville Boiarka.
Aider à déterminer sa valeur. »*

Et photos jointes :



Le jeton, pas de problème : c'est le jeton d'une assurance contre l'incendie assez rare,

localisée à Nantes, [cliquez pour le voir dans nos archives](#).

Mais qu'allait-il faire à 2700 kilomètres de Nantes, en Ukraine ??

C'est un petit détail qui suggère une explication : le jeton est percé dans l'axe, il a donc été porté.

Pas besoin de sortir du biniou de Jupiter pour deviner que l'avers, symboliquement breton de chez Breton, a donné envie à un Breton d'utiliser ce jeton d'assurance en bijou.

Qu'allait faire ce Breton en Ukraine... le jeton ne le dit pas !

Michel PRIEUR

POUR LE PLAISIR DES YEUX...

Ce magnifique et impressionnant coin choqué au droit de cette Cinq centimes an 8/5 BB ! N'hésitez pas à nous faire parvenir des images si ce coin existe sur un autre exemplaire !



Stéphane DESROUSSEAU

UN EPHÉMÉRIDE ILLUSTRÉ...

On pourrait y passer des heures, [cliquez et choisissez votre jour](#).

VISUALISER L'ARGENT !

Signalé par Philippe Théret, un site graphique qui aide à visualiser les réalités économiques en les convertissant dans des supports visuels. [Ici, pour visualiser l'argent métal du monde](#), du lingotin d'un gramme à tout ce qui a été extrait, tout ce qui a été perdu et au peu qui reste disponible... un petit bonhomme donne l'échelle humaine. Exemple :

TOUT L'OR DU MONDE

Signalé par Philippe Théret, voici l'or dans un site graphique qui aide à visualiser les réalités économiques en les convertissant dans des supports visuels. [Ici, pour visualiser l'or du monde](#), du lingotin d'un gramme à tout ce qui a été extrait... un petit bonhomme donne l'échelle humaine de tout l'or du monde : moins que le contenu d'une piscine olympique !



LA SÉCURITÉ DES LIVRES, C'EST LE NUMÉRIQUE EN LIGNE !

Victime de la loi des séries, la Bibliothèque François-Mitterrand évacuée 13:30 PARIS - Une tour de la Bibliothèque nationale de France a été évacuée mardi à titre préventif en raison de la mauvaise qualité de l'air. Une vérification du système de



climatisation est en cours. Mi-janvier, une fuite d'eau avait endommagé 12 000 ouvrages de la bibliothèque Mitterrand (13°).

Jamais deux sans trois ? Après la fuite d'eau qui a endommagé près de 12 000 ouvrages mi-janvier, la Bibliothèque François Mitterrand (13° arrondissement) a connu une nouvelle péripétie mardi matin. Une tour de bureaux du bâtiment a été évacuée à titre préventif en raison de problèmes de qualité de l'air, a annoncé la BNF.

Les salles de lecture et les espaces publics ne sont pas concernés par cet incident. Une vérification générale du système de diffusion d'air conditionné est en cours à titre préventif, précise la BNF dans un communiqué.

Des personnels ont signalé au préalable des problèmes dans leur espace de travail et la vérification des installations techniques a conclu « à la présence en quantité significative d'éléments de laine minérale » dans

les batteries qui alimentent les bureaux de la tour 1 en air conditionné. La dégradation est située, précise la BNF, « en aval du filtrage d'air extérieur ». Les résultats des analyses sur la poussière ne seront connus que dans une dizaine de jours. D'ici là, les personnels travaillant dans les sept étages de la tour 1 sont évacués.

La semaine dernière, plusieurs centaines de salariés ont été évacués de la [tour Montparnasse](#), dans le 14°, après la publication d'une étude relative aux travaux de désamiantage du bâtiment. La BNF, inaugurée en 1995, [ne contient pas d'amiante](#).

François Milho
metronews.fr@gmail.com

UN NOUVEAU COIN POUR 1782



Avant de passer la plume à notre lecteur Jean-Luc Binard, quelques explications pour ceux qui ne connaissent pas les jetons de Bretagne.

Les Jetons de Bretagne sont ceux frappés par les États de Bretagne à remettre en bourses à ceux qui assistaient aux tenues des États et d'une manière plus générale les jetons frappés par l'administration bretonne.

Ces jetons ont eu la chance insigne, unique en France hors le Languedoc, d'avoir bénéficié du travail d'un collectionneur d'exception, Joseph Daniel, qui non content d'en faire l'étude, a publié le livre de référence sur le sujet qui, plus de trente ans après, est toujours l'outil des collectionneurs.

Malheureusement, le temps qui passe fait que ce livre, épuisé depuis des décennies, dont l'impression n'est pas optimale a des planches qui ne sont plus au niveau des exigences du public numismatique moderne. Il faudrait donc rééditer avec des trames d'impression beaucoup plus fines, avec les informations nouvelles découvertes depuis...

Or le Daniel porte la mention que les droits (bloqués donc jusqu'en 2060, approximativement) appartiennent à une association <http://ana.france.free.fr/> que nous avons déjà



contactée plusieurs fois pour leur expliquer que nous étions intéressés par refaire un Daniel mais que non seulement il y avait la question des droits mais surtout celle du manuscrit et des planches originales.

Impossible de repartir sur les planches imprimées sans vérifier - les jetons de Bretagne se classent par coins - quel est exactement le coin que Daniel a référencé, et ce pour chaque numéro.

L'AVEZ-VOUS EN COLLECTION ?



Ont-ils perdu le manuscrit ? Nous n'avons jamais eu de réponse... mais ils sont en revanche manifestement très contents quand le BN annonce leur bourse et que Laurent Schmitt y prenne un stand, le silence doit donc être lié au manuscrit du Daniel.

Bref... le décor est planté, allons au fait.

Jean-Luc Binard, en digne disciple de Daniel, épluche les coins et cherche à affecter une paire de coins précise (dans sa collection ou dans les archives en ligne de cgb.fr) à chaque numéro du Daniel.

Il va vous expliquer qu'il a fait une découverte sur laquelle il nous a interrogés. Nous l'avons bien entendu renvoyé sur l'association <http://ana.france.free.fr/> ; il a écrit et... n'a jamais reçu de réponse.

Il passe donc un appel aux collectionneurs de jetons de Bretagne par le blog et le BN, n'hésitez pas à le contacter si vous avez des infor-

mations. [Cliquez pour voir le modèle « normal » du jeton 1782 décrit.](#)

« Je me permets de faire appel aux collectionneurs des Jetons des États de Bretagne. Je suis collectionneur moi-même depuis quelques mois & en possède aujourd'hui une soixantaine, dont l'un me pousse à lancer cet appel. Il s'agit d'un jeton de 1782 non répertorié dans le « Daniel » & dont vous trouverez les photos en annexe. Si le coin d'avers est bien celui du 129 C, il en va tout-à-fait différemment pour le coin de revers : différences au niveau du 2 de 1782 (plus gros), de la couronne, du manteau & de l'écu... Il s'agit donc d'une variante.

Je n'ai retrouvé trace de cette variante dans aucun dossier d'archives de tous les numismates professionnels que j'ai pu consulter. Pour l'année 1782, seul figure le Daniel 129. J'en déduis que cette variante doit être particulièrement rare.

J'en appelle donc aux spécialistes pour savoir s'ils ont déjà « rencontré » ce jeton, s'ils le possèdent eux-mêmes & s'ils ont une idée de son degré de rareté. Merci d'avance.

jean-luc.binard@orange.fr »



CHRONIQUES ROMAINES

DES DÉTAILS NOUVEAUX À PROPOS...

Ce type de Macrin pour Édesse est un cas unique, complètement atypique et dont il serait intéressant de rechercher des similitudes dans d'autres domaines et périodes de la numismatique.

Tout d'abord, le graveur qui réalise ce coin ne sait pas à quoi ressemble Macrin : le portrait reproduit sur ce coin est de toute évidence celui de Caracalla.

Le cas est très rare, mais nous pouvons trouver des situations proches dans les premières émissions de certains empereurs de la fin du troisième siècle, par exemple dans l'Empire gaulois. Nous pouvons en déduire trois choses, l'une évidente : ce type est le premier frappé pour Macrin.

Une seconde déduction conforte l'attribution de ces tétradrachmes au temple au bétyl à Édesse car cette ville est très proche de Carrhae sur le chemin de laquelle nous savons que Caracalla a été assassiné. Édesse, par sa proximité, fait un excellent candidat pour être le premier atelier à avoir été informé et à avoir frappé au nom du nouvel empereur...



Dans le Prieur, la légende de droit est donnée sans CE donc sans CEBACTOC - Auguste - dans la titulature. On peut pourtant - certes avec beaucoup de bonne volonté, lire un C et un E dans les plis de la tunique, après les ptéryges. L'émission lui donne donc le titre d'Auguste et le titre de consul, puisque la légende de revers se traduit par Revêtu de la puissance tribunitienne consul. C'est bien une émission inaugurale où le nouvel empereur est proclamé avec ses titres.

Troisième déduction, Macrin n'était pas physiquement dans la région où le meurtre de Caracalla eut lieu : sinon, le graveur d'Édessa aurait eu une chance de le voir et de graver de mémoire un portrait un peu



...DU MEURTRE DE CARACALLA

plus ressemblant que le clone de Caracalla qu'il produit.

On peut effectivement penser que Macrin était resté à Antioche - où il passera d'ailleurs son règne, n'allant jamais à Rome - dans l'attente de la bonne nouvelle de l'assassinat réussi.

Mais ce type a un autre caractéristique bien plus étonnante : les seize exemplaires répertoriés sont tous du même coin de droit, ce qui est un taux de survivance jamais vu dans toute la série des tétradrachmes syro-phéniciens ; il serait intéressant de s'interroger sur ce cas et de chercher un cas identique en numismatique classique.

En effet, quel phénomène a pu conduire à une telle préservation d'une émission d'urgence ?

On connaît au grand maximum, sauf cas d'espèce où un trésor de monnaies sortant de l'atelier est découvert, quelques exemplaires de même coin, très rarement plus de dix. Bien entendu, nous ne sommes pas dans le cas d'un trésor sortant de l'atelier, cas où les monnaies sont évidemment neuves, ce qui pas l'état de ces seize exemplaires.

Nous ne sommes pas non plus dans le cas où un coin, au lieu de frapper une quantité standard d'exemplaires, va être poussé à bout et frapper encore bien que quasi effacé. Les seize exemplaires ont été frappés avec un coin en bon état de frappe.

On n'imagine qu'une seule option crédible : ces pièces n'ont pas été mises en circulation sauf très tardivement et toute l'émission a été préservée sans que le temps et les refontes fassent normalement leur oeuvre. Sachant que la théorie qui semble la plus valide concernant la mise en circulation des tétradrachmes syro-phéniciens est que les ateliers frappaient pour le compte du Trésor militaire et que c'est celui-ci qui mettait les monnaies en circulation - mélangeant donc toutes les productions des ateliers, il faut

donc croire que cette émission a fait l'objet d'un traitement particulier dans les coffres du Trésor militaire...

Oubli ? Erreur ? Volonté de ne pas mettre en circulation un portrait « faux » ? Mais alors pourquoi une frappe dans l'urgence ? Impossible à savoir comme il est impossible de savoir quand les monnaies ont finalement ont enfin été mises en circulation.

Les états de conservation des exemplaires connus sont statistiquement normaux, comme leurs poids et aspects, et rien ne laisse penser qu'ils auraient été thésaurisés - et donc protégés - de préférence à d'autres monnaies en circulation.

Notons qu'une fois de plus la création et l'entretien sérieux d'une base de données images sur une série monétaire permet de remarquer des détails historiques qui ne seraient jamais remontés au jour sans l'outil statistique que représente une base de données bien tenue.

Il est en tous cas certains que l'analyse des coins et les statistiques comparatives posent au final bien plus de questions nouvelles qu'elles ne résolvent de problèmes !



Michel PRIEUR

FABRICATION DES UN CENTIME

Parmi les monnaies dont nous devons la gravure à Augustin Dupré, les « Union et Force » ont, de longue date, fait l'objet d'études détaillées. Plus récemment, les « cuivre » ont été passés à la loupe et de nombreux travaux continuent d'être publiés sur ce sujet. Une exception à cela : les UN CENTIME.

Le peu que l'on sait de cette production tient à ce qui figure dans les registres de fabrication Ms80 et Ms81, ou plutôt ce qui n'y figure pas puisque nous n'avons que les quantités totales produites et très peu d'informations sur les délivrances, encore moins sur les coins et leur fourniture.

Registre de fabrication Ms80
Montant total en UN CENTIME : 1 000 832,59 francs soit 100 083 259 pièces An 6, 7 et 8

Registre de fabrication Ms81
An 7 : 29 délivrances / 48 778 486 pièces
An 8 : 7 délivrances / 4 126 459 pièces

Si le nombre de délivrance est connu pour les An 7 et 8, rien en revanche pour l'An 6. Nous sommes contraints à un travail par soustraction, soit pour l'An 6 : ? délivrances / 100 083 259 - 48 778 486 - 4 126 459 = 47 178 314 pièces ; probablement en 27 à 30 délivrances équivalentes à la production de l'An 7.

Dans le registre des fournitures pour le service des monnaies, Augustin Dupré ne mentionne aucun coin pour les UN CENTIME. Nous savons à présent pourquoi : une partie du travail a été sous traité à Philippe Gengembre. Philippe Théret a en effet retrouvé les accords passés, contrat sous seing privé, entre Dupré et Gengembre pour la réalisation des outillages et de la frappe. L'intégralité de ces textes est visible [sur le site consacré à Augustin Dupré](#).

Philippe Gengembre s'engageait ainsi, sous contrôle de Augustin Dupré, à forger les outillages pour la frappe de la pièce de UN CENTIME et les lui fournir pour la trempe et le polissage. Plus surprenant est l'intermédiaire qui va agir en tant que directeur d'atelier, puisque c'est Alexandre Roëttiers de Montaleau, ex-directeur - démissionnaire à la fin de l'An 5, qui signe les documents pour l'atelier de Paris et s'engagera pour la réception et l'emploi des carrés à partir de l'An 6.

La nomination de Delespine à la tête de l'atelier de Paris, par un arrêté du Directoire exécutif, date du 17 fructidor de l'an 5 (*Registre de correspondance particulière avec le ministre des finances - MS121, F°39, N°133*). Toutefois, Augustin Dupré n'est prévenu officiellement du rempla-

cement de Roëttiers de Montaleau que le 3 vendémiaire suivant, soit au tout début de l'an 6 : « *Au citoyen Dupré, nous vous prévenons que le directoire exécutif sur la démission du Citoyen Roëttiers directeur de la monnaie de Paris, a nommé pour le remplacer le Citoyen Delespine ex-directeur de la monnaie d'Orléans. Ce fonctionnaire désirant conserver le différent qu'il avait à Orléans, nous vous invitons à vouloir bien le substituer à celui de l'ex-directeur* ». (*Registre de la monnaie de Paris - MS 137, F°18, N°148*).

Cette transition entre Roëttiers et Delespine n'avait pas été anticipée par Dupré, puisque l'on trouve même dans les outillages conservés par la Monnaie de Paris, un poinçon et un coin de revers à l'An 6 sur lequel figure la corne d'abondance d'Alexandre Roëttiers de Montaleau. C'est le seul exemple d'outils sur lesquels ce millésime est associé à ce différent... An 6 A corne des monnaies jamais produites. En effet, il eût été surprenant de voir figurer deux différents sur les monnaies produites au même millésime dans le même atelier, une corne pour la UN CENTIME et un coq pour toutes les autres. C'est probablement parce que ces outils n'ont pas servi, qu'ils nous sont parvenus, les autres ayant été biffés après de bons et loyaux services.

ESTIMATION DU NOMBRE DE COINS EMPLOYÉS



Poinçon UN CENTIME An 6 A (Réf. #246)



Collection Musée Carnavalet. Réf 3379

Ceci ne renseigne toutefois pas sur la fourniture des coins, leur nombre et la fréquence de fourniture. Pour commencer à avoir des éléments de réponse, il faut se plonger dans le registre de correspondance du graveur des monnaies (*Registres 1 à 3. Ms Res. 10030 PAR MON F(1-3)*).

Le contrat sous seing privé entre Gengembre et Dupré est signé le premier pluviôse An 6. Or, le 27 nivôse suivant, soit pratiquement deux mois plus tard, un échange entre Dupré et Delespine (directeur en titre de l'atelier de Paris), nous apprend que la production des carrés avait débuté dès le 7 vendémiaire An 6, soit très tôt dans le début de l'année, sur la base d'un projet bien antérieur, puisque datant de l'An 4.



Carré de revers UN CENTIME Réf. #248

Poinçon de reproduction Marianne Réf. #247

FABRICATION DES UN CENTIME

Du 27 Nivôse an 6

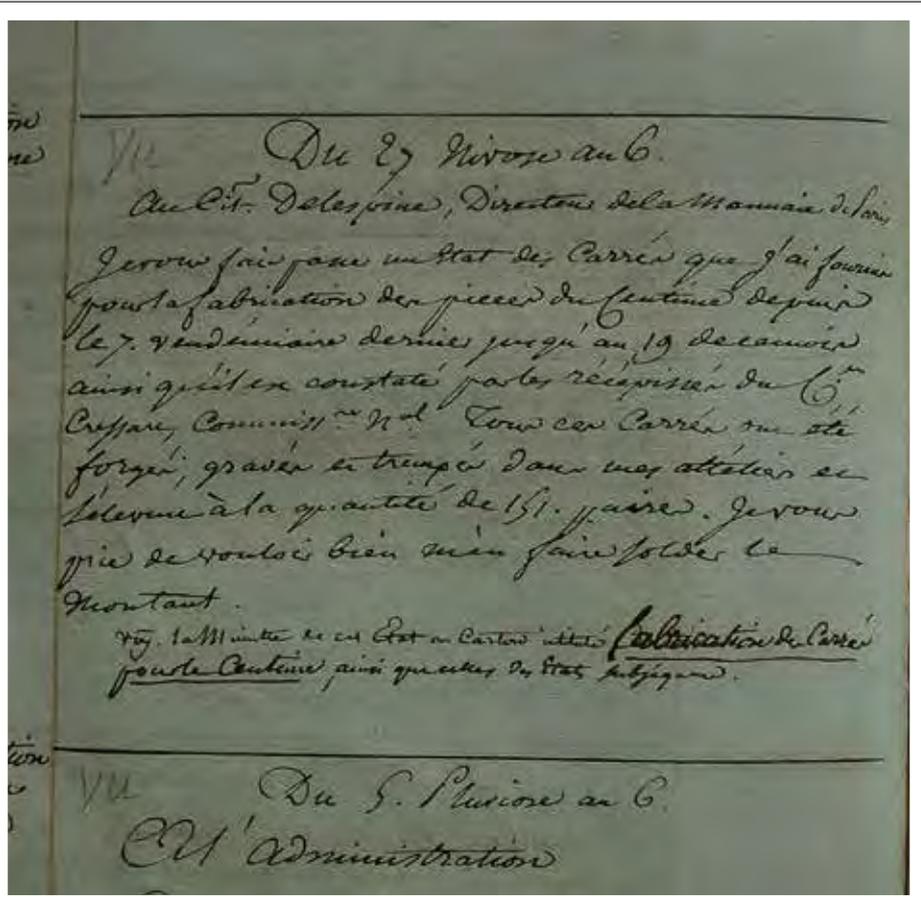
Au Citoyen Delespine, directeur de la monnaie de Paris

Je vous fais passer un état des carrés que j'ai fournis pour la fabrication des pièces de Centime depuis le 7 vendémiaire dernier jusqu'au 19 de ce mois ainsi qu'il est constaté par les récépissés du C^m Cressart, commissaire National. Tous ces carrés ont été forgés, gravés et trempés dans mes ateliers et s'élèvent à la quantité de 151 paires. Je vous prie de vouloir bien m'en faire solder le montant.

Voy. Minutes de cet état au carton intitulé fabrication des carrés pour le centime, ainsi que celles des états subséquents

Graveur des monnaies. Registre des correspondances (du 29 août 1796 au 23 février 1801). Registres 2 et 3. Ms Res. 10030 PAR MON F(3). F°106.

On notera la subtile distinction de Dupré « forgés dans mes ateliers » et non pas « forgés par moi ». En effet, le contrat passé avec Gengembre stipulait que Dupré mettait à disposition les locaux et les outillages qui se trouvaient à l'atelier de gravure, de manière à ce que Gengembre forge prépare les carrés jusqu'à l'étape ultime de trempe et de polissage (http://www.amisdufranc.org/archives_monetaires/spip.php?article376).



ESTIMATION DU NOMBRE DE COINS EMPLOYÉS

Ce sont donc bien des outils forgés dans les ateliers de Dupré, mais dont il n'assure pas entièrement la production. La gravure des poinçons revient à Dupré, la forge et le façonnage des carrés, leur enfonçage revient à Gengembre, la trempe revient à Dupré qui se servira de cette opération pour contrôler au final la qualité du travail effectué avant de fournir les carrés à l'administration des monnaies.

A la date du 19 nivôse An 6, ce sont ainsi 151 paires de coins qui ont été fournies en un peu plus de trois mois. Trois mois plus tard, dans un courrier du 25 Germinal de cette même année, Dupré réclame le paiement de la fourniture de 201 paires supplémentaires et mentionne l'existence de 348 paires dont « 98 trempées et 250 prêtes à être trempées » (Graveur des monnaies. Registre des correspondances (du 29 août 1796 au 23 février 1801). Registres 2 et 3. Ms Res. 10030 PAR MON F(3). F°121).

Pour la première moitié de l'an 6 on est déjà à 450 paires de carrés fabriquées et 250 de plus qui n'attendent que la trempe, dont la production se décline en :

7 vendémiaire/19 nivôse an 6

151 paires de carrés fournies pour le démarrage de la production.

27 nivôse/19 germinal an 6

201 paires de carrés fournies ;
98 paires de carrés prêtes à être livrées ;
250 paires de carrés prêtes à être trempées.

Ce serait donc un minimum de 700 paires de coins qui auraient été fabriquées pour la

pièce de UN CENTIME en l'an 6.

Si l'on rapporte cette fabrication à la frappe réalisée (47 178 314 pièces) cela donne une moyenne de 67 400 frappes par paire.

Xavier BOURBON



ILS VOIENT DES PIÉFORTS PARTOUT... !

Il s'agit à la base d'une réflexion qui m'est venue il y a déjà quelques années, basée sur la constatation qu'un essai français moderne sur flan épais était systématiquement qualifié de piéfort. Cet article pose les bases d'une étude destinée à vous montrer que dans beaucoup de cas le terme de piéfort n'est pas approprié et qu'il s'agit en fait d'un contresens total. Je tiens avant tout à préciser que je tiens les piéforts en haute estime, il s'agit de monnaies de collection de toute beauté et très rares avant que La Monnaie de Paris n'en fabrique de manière industrielle au cours de la 5^{ème} République, avec le fiasco financier qui en a découlé pour cause d'invendus massifs. L'établissement monétaire n'a toujours visiblement pas pansé ses plaies car une visite dans sa boutique en 2006 a généré pas mal de crispations à la simple évocation du mot piéfort. Il est impossible de trouver des capsules à la bonne taille pour ce genre de monnaie et il semble bien que la mise sous coque soit l'alternative à envisager pour les collectionneurs dans ce cas.

Victor Gadoury aimait beaucoup les piéforts, il consacrait une partie de son catalogue MONNAIES FRANÇAISES au recensement et à la cotation de ces mon-



naies. Les informations concernant le tirage et le nombre d'exemplaires vendus pour les piéforts modernes sont une source d'information précieuse pour en apprécier la rareté réelle, parfois très surprenante. L'introduction de la troisième partie consacrée aux piéforts de l'édition 1989 page 392 en indique à la fois la période d'apparition, sous le règne de Philippe Auguste (1180-1223), et l'usage de destination : modèle de fabrication sur un flan épais pour les monnaies de circulation ; fabriqué par les graveurs généraux à destination des ateliers de province. Le flan fourni était du même métal avec une épaisseur exacte généralement du double ou parfois d'un autre multiple de la monnaie courante à fabriquer. Il faut donc noter l'usage original du piéfort et son épaisseur toujours d'un multiple entier exact de la monnaie de circulation courante.

Le tome II de l'HISTOIRE MONÉTAIRE ET NUMISMATIQUE CONTEMPORAINE 1848-1967 de Mazard nous livre quelques informations précieuses, mais parfois un peu cachées, il faut être attentif au moindre détail. L'AVERTISSEMENT page 7 à 8 mérite une attention particulière, vous ne l'avez jamais lu je suppose. J'attire votre attention sur le renvoi à la fin de cette partie avec la citation extraite du n°18 de la revue du Club Français de la Médaille de l'article consacré aux piéforts. En substance il est indiqué que La Monnaie de Paris a repris la production de piéforts à partir de 1896 pour les meilleurs essais de ses frappes et à destination des collectionneurs pour un tirage de 104 exemplaires dont 100 disponibles à la vente dans le privé. La confirmation se trouve dans la série GA des archives de La Monnaie de Paris (Indiquée dans le tome premier page 88 à 89). Ceci est de la plus haute importance pour avoir une bonne vision concernant la destination réelle des piéforts modernes : il s'agit d'objets de collection vendus par La Monnaie de Paris seulement à partir de 1896. Les archives de La Monnaie de Paris montrent des traces concernant la demande

ILS VOIENT DES PIÉFORTS PARTOUT... !

de piéforts de la part de particuliers (GA-1, 8 - 1916-1917 par exemple).

Maintenant que le trouble s'est installé venons-en aux choses sérieuses. Pour une fois il est intéressant de se mettre à la place d'un graveur général moderne à l'époque du franc dont le rôle est de définir un nouveau monnayage. Il n'est pas possible de penser une seule seconde que cette personne va travailler à la mise au point d'un piéfort avant de s'intéresser avant tout à la fabrication d'une monnaie de circulation. Les temps ont changé depuis Philippe Auguste et la fabrication des monnaies est centralisée, donc point de besoin de modèle pour les ateliers de province sous la forme de piéforts. En revanche, la définition d'une nouvelle monnaie implique des recherches au niveau du module et de l'épaisseur et à titre d'exemple je vous renvoie à MONNAIES 30 Collection Pierre pour la série d'étude des essais 50 centimes, 1 franc et 2 francs

1948 Morlon lots 1273 à 1283 complétée par des découvertes plus récentes. Une 50 centimes Morlon 1948 de 4,5g ne peut pas être qualifiée de piéfort même par rapport à un essai 50 centimes Morlon 1931 de 2g. Donc il faut séparer les monnaies d'étude et les piéforts. Les piéforts seront produits après la définition et l'approbation par les autorités de tutelle de la monnaie de circulation avec une épaisseur double, non pour la recherche mais pour les collectionneurs. Un collectionneur de piéforts va rechercher une nouvelle monnaie par rapport à celles de circulation courante qu'il connaît, avec une qualité de fabrication incomparable et un état de conservation supérieur. Ce genre de collectionneur serait bien surpris de voir un piéfort sans monnaie de référence de simple épaisseur ! Même la série des 1 franc et 2 francs 1927 et 1928 Semeuse en argent font référence à un type connu, il s'agit là de l'expression d'un regret de la splendeur passée...

Les auteurs d'ouvrage de référence ont un rôle fondamental dans la durée au niveau du classement des essais. Leurs erreurs sont amenées à être utilisées et propagées pendant des années par les collectionneurs et les professionnels car tout le monde doit parler le même langage.

Le VG est une institution mais il n'est pas exempt d'erreurs. A titre d'exemple il importe de citer le VG. 4486 25 centimes MERLEY 1903 affublé du qualificatif de piéfort mais la variante DUPRE VG. 4487 n'indique pas piéfort. Il y a donc une erreur et MONNAIES VI les a proposé à la vente respectivement sous les lots 1633 et 1634 en indiquant le terme piéfort dans les deux cas pour corriger l'erreur par logique. A mon grand regret il ne s'agit pas de piéforts bien que la date indiquée soit postérieure à 1896 mais de monnaies de recherche pour la future 25 centimes de 7g qui sera au type PATEY la même année. Il s'agit donc d'éléments de la plus haute importance.



ILS VOIENT DES PIÉFORTS PARTOUT... !



En se basant sur le lot 1634 de MONNAIES VI 25 essai de 25 centimes 1903 de 6,93g nous allons mettre à mal le qualificatif de piéfort. Le lot 1631 de la même vente en 25 centimes est à 3,87g pas trop loin de la moitié de notre 25 centimes d'étude, ceci pourrait permettre de valider le statut de piéfort du VG. 4487 sauf que le module des deux monnaies n'est pas du tout le même. Le lot 1631 est à 24 mm au lieu de 22 mm et la conclusion en piéfort n'est pas valable. Les

22 mm correspondent à un module de 10 centimes comme le lot 1085 de la même vente qui est à 3,5g. Etrangement, nous avons deux monnaies de 22 mm de module dont l'une est à 3,5g et l'autre à presque le double, mais les faciales ne sont pas identiques. Logiquement la 25 centimes est la plus lourde par rapport à la 10 centimes mais pas dans le rapport de la faciale, ce qui importe peu car le métal employé n'est pas précieux. Les VG. 4486 et 4487 doivent être reconsidérées en monnaies d'étude sur flan épais et non en piéfort, il n'existe pas à ma connaissance de monnaies de même module et de même faciale d'une épaisseur divisée par deux.

En conclusion, je vous invite à regarder certains de vos essais en tant que monnaie d'étude de monnayage sur flan épais et non pas en tant que piéfort, la Collection PIERRE nous montre la voie. Les piéforts sont des éléments de collection à part entière basés sur des types circulants mais avec un soin et une qualité de fabrication incomparables, leur épaisseur est d'un multiple



exact (le double) par rapport à la monnaie de circulation à métal constant. Ah j'oubliais un point de détail, regardez un piéfort comme celui de la 2 francs Chambres de Commerce 1920, il est en frappe médaille... Ne voyez plus des piéforts partout mais seulement quand c'est vraiment le cas, je compte sur vous !

Philippe MICHALAK

NE BRADEZ PAS VOS MONNAIES



Faites-les grader par PCGS, à Paris.

Professional Coin Grading Service:

- Vous offre sa garantie illimitée d'authenticité.
- Optimise la valeur marchande de vos monnaies.
- Est LA référence mondiale absolue en matière de grading.

NOUVEAU: Le bureau PCGS parisien est désormais ouvert aux marchands numismatiques et aux particuliers européens du lundi au vendredi de 10h à 17h (sur rendez-vous). Nous y acceptons les soumissions des Professionnels Agréés PCGS et des membres du Club des Collectionneurs PCGS.

Si vous désirez rejoindre le Club des Collectionneurs PCGS et soumettre directement, retrouvez-nous à www.PCGSEurope.com sur la page "Comment Soumettre," cliquez sur "Adhérer au Club des Collectionneurs." Les feuilles de soumission y sont aussi téléchargeables. Pour plus d'informations, contactez-nous au **01 40 20 09 94** ou par courriel à info@pcgseurope.com.

* Catalogue Krause, monnaie non circulée.
** Cabinet Numismatique, Maison Palombo S.A., Genève. Vente aux enchères, Novembre 2011.

*Amitiés et souhaits chaleureux
pour la saison des fêtes!*

PCGS
The Standard for the Rare Coin Industry
PCGSEurope.com



23 www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

23 www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

LE MINT MUSEUM D'OSAKA...

En déplacement au Japon, j'ai eu l'occasion de visiter Osaka, il y a de cela quelques jours.

Deuxième plus grande ville de l'Empire du Soleil levant, la ville brille par le nombre impressionnant de ses grattes-ciels qui fleurissent à peu près partout dans la ville. Au milieu de ces tours et bordant le Yodo-gawa, principal fleuve traversant Osaka, se dresse le Mint Museum, [cliquez-ici pour aller sur leur page officielle \(en anglais\)](#). C'est le lieu

incontournable pour chaque numismate qui visite la ville !

Une précision cependant et qui a son importance, n'espérez pas apprendre grand-chose si vous ne parlez pas japonais – comme cela est le cas pour moi – car rien de ce qui est présenté n'est traduit en anglais ! Chose un peu frustrante au regard de la qualité de l'exposition et des objets présentés. La visite des lieux reste tout de même très intéressante, car le musée est construit de façon très pédagogique et en gardant un

aspect profondément ludique. En atteste de la réussite de ce musée, le nombre important d'élèves fréquentant ces lieux, au moment de notre visite.

Le musée est gratuit et le personnel très accueillant, sera ravi de pouvoir vous montrer les lieux et vous aider. Dès l'entrée vous devrez seulement porter un badge tout au long de votre visite. Le premier espace que vous visitez est consacré à la production monétaire et à l'histoire de son atelier. Découvrez – si vous parlez japonais – l'origine de l'atelier monétaire et ses nombreuses péripéties. Une vidéo vous présentera l'atelier. Les morceaux d'accompagnement de la vidéo vous feront comprendre que l'histoire de l'atelier fut assez mouvementée ! La visite se poursuit par une présentation des étapes de la production monétaire au XIX^e siècle, ainsi qu'à notre époque. Vous pourrez voir comment l'atelier émet de la monnaie, du lingot à la pièce elle-même. Vous aurez même l'occasion de pouvoir toucher un lingot d'argent et un lingot d'or (factice !). Des jeux pour les enfants permettent de reconstituer une pièce de monnaie sous la forme d'un puzzle géant. Tellement attractif, que je n'ai pu résister à faire ce puzzle et d'autres jeux « réservés » pour les enfants...



UN MUSÉE À 10 000 KM DE PARIS !



Après être sorti de l'espace jeux, ou plutôt d'apprentissage ludique, nous avons poursuivi la visite au deuxième niveau. Cet espace vous dévoile une très belle collection de monnaies japonaises, de ses origines à aujourd'hui. S'ensuit une salle présentant un peu pêle-mêle de nombreux



coffrets de monnaies commémoratives, des séries traditionnelles japonaises à Elvis Presley en passant par Hello Kitty ou encore Star Wars. La sortie du musée se fait par la boutique souvenir et cette fois-ci ils parlent anglais !

Si jamais vous avez l'occasion de passer par Osaka, le passage au musée est une curiosité à voir et celui-ci est à visiter sans aucun doute, même pour ceux, qui comme moi, ne comprennent pas le japonais !

Mon voyage n'est pas terminé, sans doute aurai-je l'occasion de vous faire profiter d'autres lieux consacrés à la monnaie en Asie du Sud-Est !

Sayonara !

David KNOBLAUCH





CGB.FR EXAGÈRE TOUJOURS...

On entend parfois ce genre de phrase... à propos des prix français que cgb.fr trouve régulièrement trop inadaptés... et où cgb.fr ne comprend pas pourquoi des prix obtenus sur... cgb.fr peuvent sembler exorbitants à certains.

Là, nous avons un exemple somptueux. Nous ne parlons pas de monnaies d'or. Nous parlons de monnaies de cuivre.

Pour que tout le monde soit à l'aise, nous allons tout convertir en euros.

Nous ne parlons pas de frappes exceptionnelles. Nous parlons d'une série complète de la plus petite faciale frappée aux USA.

Nous parlons de la série des demi-cents ; c'est l'équivalent technique, au change de l'époque, des deux centimes « Union Latine ».

Regardez l'illustration, d'une deux centimes et d'une un centime, puisque le demi-cent est supposé en être le double à cette période.

Récapitulons : une société américaine a présenté en vente la collection de référence des demi-cents, la *Missouri Collection*. D'accord, ce concept n'existe pas en France ou au lieu de chercher à constituer la collection la plus fabuleuse des deux centimes



(ou des un centime !) les Français s'échinent souvent à chercher le *Chopin* de n'importe quelle valeur, de n'importe quelle époque ! Père Noël avec nous !!

Heureusement que quelques Français font des séries et des collections spécialisées... ils seront sûrement récompensés un jour...

Pourquoi ?

Parce que le collectionneur américain qui voulait le plus bel exemplaire possible d'un demi-cent quelconque devait aller le chercher aux enchères dans cette « *Missouri Collection* » ... et le payer son juste prix.

Au fait, je vous parle de cette collection exceptionnelle de deux cent vingt huit pe-

tites pièces de cuivre... des demi-cents...

Nous avons promis de parler en euros même si la vente a eu lieu en dollars.

Les deux cent vingt huit demi-cents - tout ce qu'il est possible en numismatique américaine - comme chez nous il existe cent une pièces de deux centimes en cuivre - se sont vendues dix-huit millions deux cent cinquante mille dollars soit presque treize millions et demi d'euros - avec deux pièces dont chacune a fait plus d'un million de dollars soit plus de sept cent mille euros.

OK, il y a trois cents millions d'Américains et soixante millions de Français mais ne vaut-il pas mieux acheter des monnaies françaises ? La différence de ratio rareté/prix est tellement incroyable !

Michel PRIEUR



UN LIVRE DE NUMISMATIQUE EN LIGNE... GRATUIT !!



Publié par MIGUEL IBÁÑEZ ARTICA dans la série des *TRABAJOS de Arqueología Navarra* - N°25, 2013, *Jetones medievales con el escudo de Navarra*, [cliquez pour le télécharger](#).

Mis en ligne par le Gouvernement de Navarre, remarquablement illustré en couleur, d'excellent niveau pour le peu dont je puisse juger - je ne lis pas l'espagnol - ce livre ne me suggère qu'un seul bémol : les illustrations, ne peuvent pas être agrandies.

Lorsque l'on prévoit un livre numérique, autant tirer tout le parti possible des possibilités offertes par le virtuel, outre la duplication et la diffusion à coût nul, l'agrandissement en plein écran des illustrations pour peu qu'elles soient mises en ligne en haute définition et liées par un lien hyper-texte à l'illustration du pdf.

Ce livre diffusé gratuitement tranche avec la politique éditoriale de la Bibliothèque nationale de France.

En effet, une politique marketing désastreuse depuis de longues années - notre libraire a fini par ne plus distribuer que quelques titres de plus en plus difficiles, longs et coûteux à se procurer - a conduit à une politique éditoriale encore plus affligeante.

Dorénavant, la fabrication est limitée à la vente probable. Le marketing étant inexistant, cette vente se limite *de facto* aux institutions : apparemment cinquante exemplaires pour les titres de numismatique un peu pointus et le prix de vente public s'en ressent : 120 euros pour le tome deux du Sarmant sur la collection de jetons du Cabinet des Médailles... je cite ces deux chiffres de mémoire car un quart d'heure de recherches sur le ouaibe en général et sur le site de la BnF en particulier ne m'ont pas permis d'en retrouver trace (et donc encore moins opportunité de me le procurer ! Toujours le marketing *taupe niveau* !). Pire, il ne se trouve même pas dans la

bibliographie de Thierry Sarmant, ce qui laisse supposer que la BnF ne se dépose pas à elle-même ses propres publications !

Quel fanatisme du support papier, quel archaïsme enragé limitent *de facto* la publication et la diffusion des ouvrages de la Bibliothèque nationale ? Qui peut payer 120 euros le deuxième tome (le premier tome se vend 48 euros) d'une série prévue pour dix tomes ?

Sachant que l'auteur ne perçoit rien, la somme versée par les quelques acquéreurs ne sert qu'à payer les frais techniques d'impression et de distribution. Où est la rationalité du processus ?

Pourquoi ne pas faire le choix définitif du numérique et de la gratuité pour tous les livres trop spécialisés pour trouver un public papier rentabilisant la fabrication et distribution ?

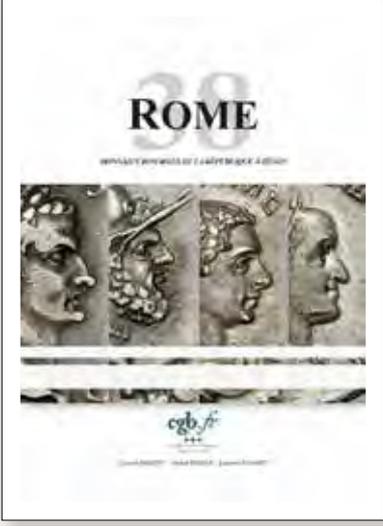
Certes, cgb.fr étant libraire, cela ne ferait pas nos affaires mais nous sommes avant tout numismates et la diffusion de l'information numismatique nous semble avoir une priorité bien plus importante à terme que d'hypothétiques milliers d'euros de chiffre d'affaire !

Michel PRIEUR



Fig. 11. Sellos y monedas de Navarra y Guipúzcoa a comienzos de Europa...
1120-1213 (Monedas de Navarra) y 1213-1288 (Monedas de Guipúzcoa) de Miguel Ibañez Artica. *Trabajos de Arqueología Navarra*, N.º 25, 2013. [cliquez pour le télécharger](#).
© 2013. Edición de la Biblioteca de Numismática de la Biblioteca Nacional de España. [cliquez pour le télécharger](#).
Diseño de la portada: María José de la Torre. [cliquez pour le télécharger](#).
ISBN: 978-84-269-4300-0

ROME 38 : UN CATALOGUE PAS ORDINAIRE !



ROME 38 vient de paraître. Ce catalogue, au premier regard, ne semble pas se distinguer des autres catalogues ROME. Quantitativement, il serait même moins important : 256 pages pour seulement 943 monnaies. Nous sommes loin des 688 pages et des 3 000 monnaies de ROME 31. Cependant, nous vous y trompez pas, ROME 38 marque une étape importante dans la série des catalogues ROME. En effet ROME 38, après ROME 37 notre dernier catalogue de l'année 2013

ne présente que des monnaies nouvelles, classées en décembre 2013, et janvier 2014. C'est donc un catalogue de pures nouveautés.

ROME 38 présente d'autres particularités. La boutique fête cette année ses « *decennalia soluta* ». Depuis les débuts de cgb.fr, nous vous avons proposé près de 40 000 monnaies et aujourd'hui, chaque jour nous avons en ligne plus de 21 000 monnaies disponibles. ROME 38 ne représente donc que moins de 5% de tout ce que nous avons en vente. Cependant, il revêt plusieurs aspects qui le distinguent de ces prédécesseurs !

Pour votre plus grand plaisir, ROME 38, avec ses 943 numéros, totalise près de 350 000€ avec des monnaies dont les prix sont compris entre 15€ pour un follis de Constantin I^{er} de l'atelier de Lyon et 5 500€ pour un solidus de Constantin I^{er} de l'atelier de Siscia. La sélection débute par une série de didrachmes d'étalons romano-campanien, frappés dans les années 280 avant J.-C., au moment où Rome achève la conquête de la Grande Grèce (Italie du Sud) avec la guerre contre Pyrrhus et les cités grecques et se termine sur un solidus



ROME 38 : UN CATALOGUE PAS ORDINAIRE !

de Zénon (474-491) avatar déjà byzantin de l'Empire Romain d'Orient séparé depuis la mort de Théodose I^{er} en 395.

Dans ROME 38, vous trouverez une série impressionnante de raretés numismatiques. Commenant avec la République Romaine et des deniers des guerres Civiles, nous découvrons les portraits de Pompée, Jules César, Cléopâtre et Marc Antoine, Lépide, Octave, Octavie, Fulvie, et peut-être même Brutus ! L'Empire n'est pas en reste avec de rares deniers du I^{er} siècle pour Caligula et Agrippine, Claude et Agrippine, Antonia, Néron César, Vindex, Galba Othon et Vitellius sans oublier pour les Flaviens, Julia Titi et Domitia. Pour les Antonins, Plotine et Matidie côtoient Pertinax, Dide Julien et Pescennius Niger sans oublier Clodius Albinus auguste pour le début de la dynastie des Sévères. Une série impressionnante de monnaies des Sévères complète ce panorama dont des deniers des émissions dynastiques associant Septime Sévère, Julia Domna, et leurs enfants Caracalla et Géta. Pour l'Anarchie militaire, Pauline, Gordien I^{er} ou Gordien II côtoient Balbin et Pupien, Lélien, Magnia Urbica ou Nigirien avec de rares antoniniens et aureliani. La Tétrarchie n'est pas en reste avec un follis de Domitius Alexandre, qui régna sur Carthage de 308 à

310. Pour la fin de l'Empire nous trouvons pêle-mêle Flavius Victor, Eugène, Constantin III et Jovin. Nous en oublions certainement. Tous les métaux sont représentés : or, argent bronze et pratiquement toutes les dénominations.

Mais ROME 38 ne se réduit pas seulement à cela. C'est aussi une addition de trois grands ensembles de 300, 400 et 160 monnaies dont les collectionneurs ont souhaité laisser une trace tangible de leur passion en associant leurs noms ou leurs initiales : F. de La Viuda, F. & M.-C. Mary et D. R. D'autres bribes sont venues s'ajouter comme quelques exemplaires de la collection Michel Galléazzi, spécialiste des monnaies romaines et auteur, entre autre d'un excellent Dictionnaire Latin-Français des monnaies romaines.

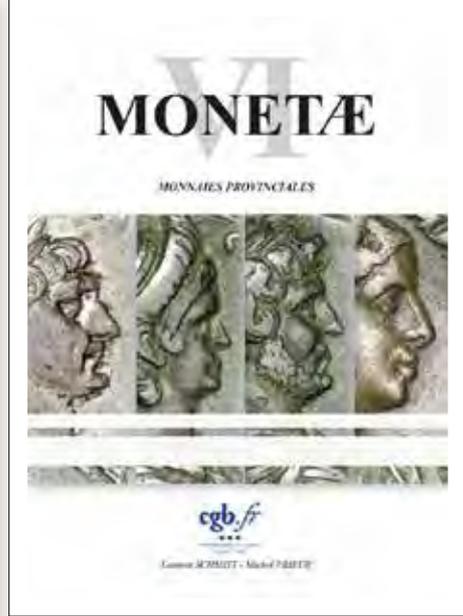
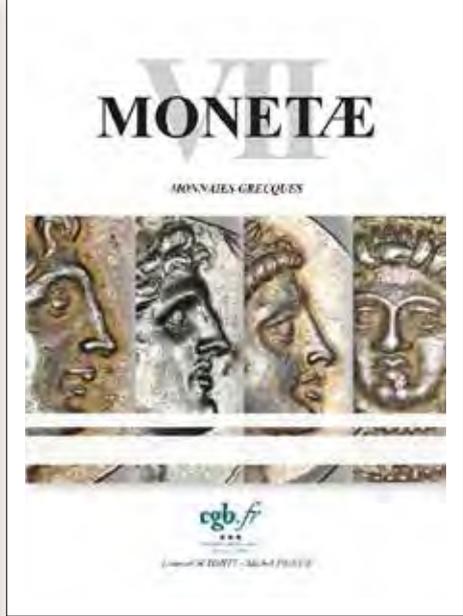
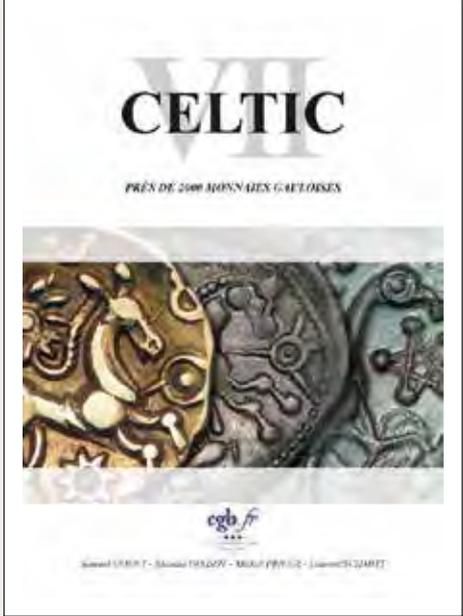
Vous l'aurez compris ROME 38 est un événement numismatique à marquer d'une pierre blanche. Ce n'est pas un aboutissement, mais un nouveau pari ouvert sur l'avenir, vous présenter sur la boutique ROME et au travers de ces catalogues, un choix de monnaies inégalé, tant en qualité qu'en rareté. Vous savez ce qu'il vous reste à faire !

Bons achats à tous !

Laurent SCHMITT



LES ANTIQUES À CGB.FR...



Chaque jour sur la toile, grâce à www.cgb.fr, vous avez à votre disposition près de mille monnaies grecques, plus de 3 500 monnaies gauloises, plus de 1 100 monnaies provinciales et près de 21 500 monnaies romaines (au 15 février 2014). Ces chiffres évoluent rapidement. Chaque semaine, vous pouvez aussi découvrir neuf monnaies grecques, 50 monnaies

gauloises, neuf monnaies provinciales et 120 monnaies romaines sur nos E-auctions. Fin 2014, nous vous aurons proposé 468 monnaies grecques et autant de monnaies provinciales, 2 600 monnaies gauloises et 6 240 monnaies romaines. En dehors de ce travail qui nous occupe à plein temps, Samuel Gouet, Nicolas Parisot et moi-même, nous réalisons au

cours de l'année deux types de catalogues : **MONNAIES** pour les ventes sur offres (juin et décembre) et des catalogues à prix marqués : **CELTIC**, **ROME** et **MONETAE** qui couvrent tous les champs de la numismatique antique des grecques au mérovingiennes en passant par les gauloises, provinciales et romaines. C'est sur ces derniers que nous voudrions attirer votre attention.

... UN MONDE DE PUBLICATIONS !

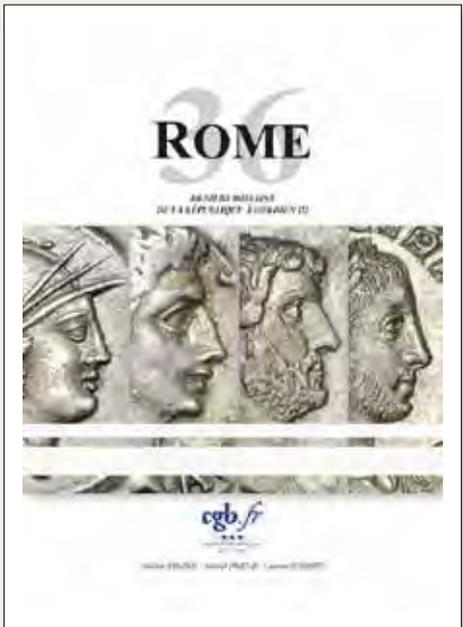
Si **ROME** caracole en tête avec le numéro 37 (le 38 sera disponible le 20 février) c'est aussi le plus ancien (**ROME I** en 1995), **CELTIC** et **MONETAE** avec le chiffre VII, bien que plus modestes, car plus récents, ont trouvé leur public.

Depuis octobre 2013, nous vous avons proposé un catalogue de monnaies grecques avec pratiquement mille monnaies, **MONETAE VII** (janvier 2014), le premier

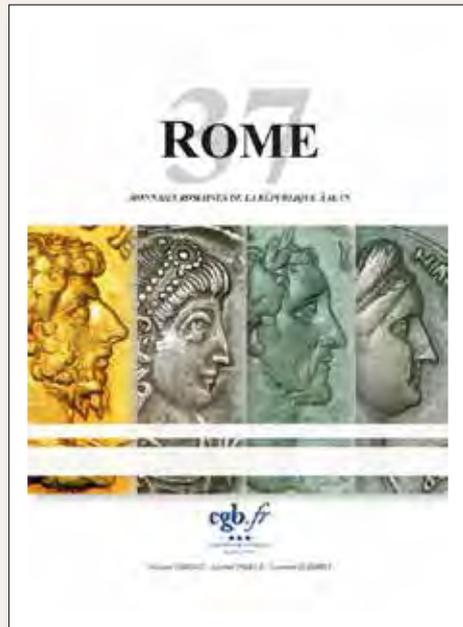
catalogue de monnaies provinciales avec une sélection de mille monnaies environ, **MONETAE VI** (janvier 2014), un catalogue de monnaies gauloises, **CELTIC VII**, avec près de deux milles monnaies gauloises (novembre 2013) et enfin deux catalogues de monnaies romaines, **ROME 36** avec une sélection exceptionnelle de plus de deux milles deniers en argent et en billon de la République romaine à Gordien III et **ROME 37** avec 1 500 nouvelles monnaies romaines classées entre les mois de juin et de novembre parus respectivement en octobre et en décembre. L'ensemble de ces cinq catalogues représente une sélection de 7 500 monnaies antiques.

Vous pouvez retrouver ces catalogues sur notre site www.cgb.fr dans notre section **LIBRAIRIE NUMISMATIQUE**, au prix unitaire de dix euros ou bien en consultant la version Flip sur internet, ainsi que la sélection des monnaies encore disponibles en cliquant sur les images de ces catalogues. Tous les moyens sont donc bons pour découvrir la numismatique antique avec cgb.fr.

Laurent SCHMITT



Normalement la durée de vie d'un catalogue est d'environ un mois à six semaines suivant les catégories. Ce message vise à vous signaler que chacun de ces cinq catalogues est encore valide jusqu'au prochain catalogue général du thème, **CELTIC VIII** au printemps, **MONETAE XI** pour les grecques au mois de juillet 2014, **MONETAE IX** en juin pour les monnaies provinciales. Quant à **ROME 36** et **ROME 37**, ils ne sont pas obsolètes et restent valides jusqu'à épuisement des stocks ! En effet les prochains catalogues **ROME 38**, **ROME 39** et **ROME 40** seront des sélections de monnaies nouvelles romaines classées en 2014.



REVUE DE PRESSE ET DIVERS

À QUESTION PRÉCISE, RÉPONSE IMPRÉVUE



C'est exactement ce qui vient de se produire avec la question de notre lecteur Jean-Luc Binard qui cherche à identifier d'autres propriétaires d'un jeton breton de 1782 et qui a bloqué sa question, [cliquez pour la lire](#).

Notre autre lecteur et amateur de jetons, Christophe Montagne, nous écrit :

« Bonsoir,
Après avoir lu votre dernier post sur le blog cgb.fr présentant la belle découverte de votre lecteur Jean-Luc Binard, je me suis précipité pour examiner mon exemplaire de 1782... las ! Il est tout ce qu'il y a de plus commun.
En revanche, je me suis demandé si le Binard-1782 n'était pas regravé sur un millésime antérieur. Et c'est bien l'impression

que l'on a quand on met côte-à-côte un Bretagne de 1780 et le jeton de votre lecteur : même nombre de mouchetures aux cantons deux et trois des armes bretonnes, plus supérieurs du manteau...

Peut-on considérer cette découverte comme le coin 1780 modifié pour obtenir ce rare coin (provisoire) de 1782. J'ai fait un petit montage. Qu'en pensez-vous ?

Amicalement
Christophe Montagne »

Note du BN : ce n'était pas la question mais c'est une réponse sacrément intéressante car elle fournit indirectement l'explication de la rareté du Binard-1782 (avoir une référence de jeton à son nom, la gloire !) qui serait donc un coin temporaire, modifié sur le millésime précédent en attendant que le 1782 normal soit terminé... En effet, l'identité des deux coins semble avérée et il n'y a plus qu'à attendre la vérification par le propriétaire de la présence d'un 0 sous le 2 pour avoir la confirmation définitive.



Michel PRIEUR

MÊME CHEZ LES DÉLINQUANTS, LE NIVEAU BAISSÉ...



Article à ne pas manquer sur Rtl.fr : deux Ouvriers travaillant à l'imprimerie fiduciaire Oberthur à Rennes volaient des billets qu'ils imprimaient et les sortaient sous leurs vêtements...

L'imprimerie ayant un contrat avec la République Dominicaine, ils volaient donc des pesos dominicains... et allaient les changer chez des changeurs parisiens...

Jusqu'au jour où, sommet de bêtise, ils ont volé des billets qui n'étaient pas encore émis... [Pour lire l'article, cliquez.](#)

UNE ÉMISSION SUR LES ÉPAVES ENGLOUTIES PRÈS DE MARSEILLE



L'article prend l'histoire vécue à pleines mains... [cliquez pour l'article](#), signalé par [Action Centurion](#), et pour regarder l'émission - très belles images - [cliquez !](#)



Michel PRIEUR

La Numismatique est une science auxiliaire de l'Histoire...

Et à ce titre elle est évidemment liée à l'Histoire et à l'idée que l'on se fait de l'Histoire, de ce qui fait l'Histoire et de ce qui est historique.

Or si nous n'avons pas le choix des faits (Un nommé Charles Martel s'est battu à Poitiers en 732 contre des bandes sarrasines qui remontaient de l'Espagne et a gagné la bataille) nous avons toujours le choix des concepts pour les interpréter (je cite effrontément [la quatrième de couverture de Écran Total de Jean Baudrillard](#) :

On n'a pas le choix des événements. On n'a que celui des concepts. Mais ce choix-là, celui des concepts, il faut y tenir. Pas question que les événements vous imposent le leur - leur figure idéologique et leur mise en scène dans l'information. A ce titre, n'importe quel événement peut faire l'affaire. Chacun enferme toute la situation à un moment donné - simplement prise dans le bluff événementiel. C'est contre ce bluff événementiel qu'il faut se battre, et chercher ce qui dans l'événement fait événement - c'est-à-dire ce qui excède toute interprétation, toute idée conventionnelle du politique et de l'histoire.)

Or il est merveilleux de constater que malgré les efforts acharnés des ministres de « l'Éducation », successifs, de droite comme de gauche, pour réduire et encadrer l'enseignement de l'Histoire, le peuple français fait triomphe sur triomphe aux livres d'histoire, aux biographies, aux émissions historiques.

Jusqu'à provoquer la colère des gardiens du Temple Universitaire de la Pensée Conve-

nable, colère qui se focalise sur un certain Lorant Deutsch, [page wikipedia, cliquez.](#)

Son crime est d'écrire des livres d'histoire que les gens lisent et, *horresco referens*, vont jusqu'à payer pour les lire !

Une analyse sur cette affaire publiée sur l'Observatoire des Journalistes et de l'Information Médiatique, [cliquez pour la lire.](#)

Le lien avec les numismates est direct : le jour où ces censeurs au petit pied qui se prennent pour la France, l'État, la Justice, le Bon Droit et Dieu le Père en auront fini avec les fauteurs d'interpréter l'Histoire, ils décideront que les objets historiques doivent leur appartenir et, comme en défunte Union Soviétique, ils vous confisqueront vos collections pour les entasser dans les caves de musées...

La défense de la liberté des interprétations multiples de l'Histoire fait partie des réponses à la question fondamentale pour nous, numismates : « À qui appartient le passé ? »

Michel PRIEUR



REVUE DE PRESSE ET DIVERS

LE PATRIMOINE, C'EST AUSSI CELA...



Cela, c'est le *USS Monitor*, premier navire cuirassé moderne, dont l'intervention durant la Guerre de Sécession sonna le glas de la marine à voile, [voir la fiche wikipedia](#), [cliquez](#).

L'épave, retrouvée, a été relevée et doit être traitée pour pouvoir se conserver ; or le Congrès américain qui n'hésite pas à claquer des centaines de milliards de dollars en guerres aussi vaines que perdues d'avance, coupe la subvention qui permettrait de continuer les traitements.



Le *Mariners Museum Newport News, VA, USA* lance une pétition au Congrès relayée en France par ArcAntique, [cliquez pour la signer](#).

RETOUR SUR L'AFFAIRE DE ROM

Belle démonstration qu'un seul abruti peut causer des années de dégâts pour la coopération détectoristes/archéologues...

Page 15 du BN096, décembre 2011, [cliquez pour le télécharger](#), un article « Les cons, ça ose tout... » dénonçait l'insondable crétinerie d'un détectopathe qui avait été fouiller dans la cour d'un musée...



On constate les conséquences et les dégâts : outre les trous non rebouchés, l'abruti a transformé le conservateur du musée - qu'il faut bien comprendre - en chasseur de détectoristes et en militant de l'Happah... il suffit pour en juger de lire l'article de la Nouvelle République du 11 février, [cliquez pour le lire](#).

Michel PRIEUR

LE CAS DE L'ARGENTINE

Charles Sannat a écrit un article passionnant sur la situation argentine, [cliquez pour le lire](#).

Pourquoi l'Argentine ? Parce que ce pays subit une crise économie et financière majeure et que c'est un pays de type et de niveau de développement européen : son cas est donc directement intéressant pour nous, européens...

Michel PRIEUR

CULTURE GÉNÉRALE...

Il faut bien, à échéances régulières, comparer notre époque avec celles qui l'ont précédée et nous comparer nous-mêmes, dans nos compétences, avec ceux qui nous ont précédé.

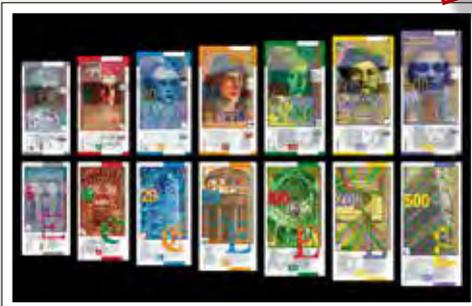


Un inspecteur d'Académie moderne a reconstitué un examen type du certificat d'étude en 1930, il y a moins d'un siècle, en donnant des outils de notation. [Cliquez pour télécharger les sujets](#) : auriez-vous eu votre certificat si vous étiez né après la Grande Guerre ?

POUR LE PLAISIR...

Le lien sur les projets de billets euro qui avaient été réalisés par Roger Pfund, le créateur de la « dernière gamme » des billets en francs de la Banque de France : une autre vision de l'Europe, enracinée et culturelle, unie dans sa diversité et sa spécificité ; beaucoup trop beau, intelligent et humain pour les gnomes décrébrés qui décident à Bruxelles...

[Cliquez...](#)



BILLET : RECORD BATTU PAR HERITAGE !

Certes, le billet est exceptionnel selon tous les critères disponibles :

- valeur faciale : 1 000 dollars or c'est-à-dire cinquante pièces de 20 dollars, donc un poids de plus d'un kilo et demi d'or pur... C'est pratiquement l'équivalent du célébrisime - et unique - billet de 5 000 francs or de la Banque de France.

- célébrité : ce billet, du fait du graphisme des zéros de la faciale au revers, a carrément

hérité d'un surnom, privilège très rare des billets mythiques : « La Grande Pastèque ».

- rareté : unique en mains privées, découvert en 1944, passant de collections en collections depuis, classé n°1 de tous les billets américains les plus importants dans le [100 Greatest American Currency Notes de David Bowers](#).

- potentiel : il n'y a pratiquement aucune possibilité qu'un autre exemplaire apparaisse... qu'il y ait, un jour, eu un fou, en 1890, qui

a oublié l'équivalent d'un kilo et demi d'or probablement entre deux pages d'un livre, est déjà tellement incroyable que la probabilité qu'un deuxième fou ait existé semble hors de question.

Admirons...

J'oubliais - le prix de vente - trois millions deux cent quatre-vingt-dix mille dollars... deux millions quatre cent mille euros... [qui a dit que les billets français étaient chers ????](#)



REVUE DE PRESSE ET DIVERS

« SVP DEMANDEZ FOTOS PLUS DETAILLÉES S IL FAUX »



La phrase qui tue... car la faute d'orthographe qui dénonce...

Après son superbe article dans le BN128, [cliquez pour le télécharger](#), Yann-Noel Hénon récidive et retrouve un autre Suez truqué, [cliquez pour voir la vente 141196211252 du grand site](#), où un 100 francs Trésor O.3 14722 est proposé surchargé SUEZ.

Comme le dit le détective « *Ça sert de pointer... et comme à la pétanque, on peut tirer ensuite !* »

La preuve, vendue sur le grand site, pour 4 euro, en juin 2011 :



À KIEV, LA TORTUE ROMAINE EST D'ACTUALITÉ...



MOI AUSSI, JE TROUVAIS CELA BIZARRE...



Or, argent, des éléments de réflexion sur ces sujets toujours actuels, cliquez pour lire l'article : <http://www.lecontrarien.com/indices-daggravation-de-la-crise-airbus-rachete-une-banque-allemande-18-02-2014-edito>



UN COLLECTIONNEUR EXPOSE



Il est suffisamment rare de voir en ligne des collections de collectionneurs pour que l'initiative de Christian Doué soit saluée et publiée. Son site de monnaies romaines est tout à fait honorable et nous lui avons demandé de le présenter dans le BN : espérons qu'il fera des émules !



Le site de la collection de monnaies romaines de Christian Doué, Président du Cercle Numismatique Dainvillois (Dainville, près d'Arras, Pas-de-Calais)

Il présente mes monnaies collectées suivant un schéma simple :

- un aperçu de la numismatique de la République Romaine ;
- une galerie de portraits pour l'empire ;
- un focus sur quelques périodes : les Sévères, Gallien, l'époque constantinienne ;
- un aperçu de la numismatique gauloise ;
- quelques « objets » pour illustrer ces périodes.

Ce sont quelques 850 monnaies dont vous trouverez les représentations avers et revers, avec une description que j'ai essayé de rendre la plus précise possible.

Chaque thème est précédé d'un court texte permettant de mieux comprendre la période exposée.

Pour de plus amples explications, un lien vers le site du Cercle Numismatique Dainvillois vous orientera vers des articles, des exposés, qui animent nos réunions mensuelles.

J'ai tenté de rendre ce site le plus pédagogique possible.

Pour le visiter, cliquez <http://collection-cdoue-romaines.jimdo.com>

FAITES VOUS L'OEIL !



Cette monnaie, qu'un confrère a eu la gentillesse de nous montrer et que nous remercions à nouveau, mérite que l'on s'y attarde un instant pour s'exercer l'oeil et s'éviter des mésaventures.

Au premier abord, il s'agit d'une jolie 5 francs an 13 M, agréablement patinée, d'une usure modérée et présentant une magnifique chevelure alors que cette zone est souvent très plate.

Mais en y regardant d'un peu plus près, on s'aperçoit que la narine, par exemple, présente une trace d'usure totalement contradictoire avec une chevelure aussi parfaite.

Il devient alors évident que la chevelure a été regravée et qu'il s'agit là d'un travail d'une remarquable qualité pouvant tromper un collectionneur chevronné...



Soyez donc prudents... faites vous l'oeil !

Stéphane DESROUSSEAU

EN AVRIL PAPIER-MONNAIE 28

vente-sur-offres

Consacré aux billets français et avec plus de 600 lots, PAPIER-MONNAIE 28 présentera une série exceptionnelle de Banque de Law, d'assignats et précurseurs, des XIX^e inédits, de nombreuses dates et qualités rares, des Specimens, des Épreuves, des faux, des fautés, des émissions du Trésor.

Pour être averti au plus vite de la sortie et des nouveautés, inscrivez-vous dès à présent sur la mailing liste :

<http://www.cgb.fr/maillingliste.html>

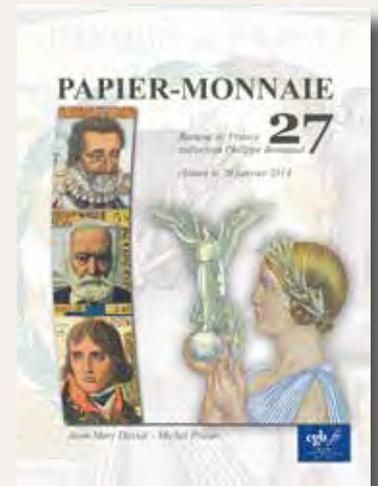


PAPIER-MONNAIE 27

Collection Philippe Bonnaud, les Résultats

Avec près de 65% de lots vendus et un total de 265 143 euros de prix réalisés PAPIER-MONNAIE 27 est une vente réussie dont les résultats sont comparables à ceux de la collection Michel Morin dans PAPIER-MONNAIE 13.

Aucun domaine n'est délaissé, dates ou qualités rares, épreuves ou spécimens, fautés ou petits numéros, Banque de France ou Trésor, chacun a pu compléter ses classeurs avec cette collection très bien construite. Les tendances s'affirment, les écarts entre les grandes raretés et les billets communs se creusent, dans l'ensemble quelques belles surprises et peu de déception.



n°325 : 3 offres, attribué à 11 650€



n°749 : 10 offres, attribué à 5 168€



n°3 : 2 offres, attribué à 18 250€



n°432 : 3 offres, attribué à 1 570€



n°858 : 8 offres, attribué à 871€

Enchères sur Internet



delcampe.net

Achetez & Vendez vos Monnaies & Billets sur www.delcampe.net !



Plus de 700 000 membres !

www.delcampe.net



n°38 : 9 offres, attribué à 138€



n°74 : 13 offres, attribué à 200€



n°103 : 4 offres, attribué à 1 000€



n°499 : 5 offres, attribué à 86€

Si les billets et épreuves exceptionnels commencent à atteindre des prix sérieux, la spécialisation des collectionneurs est toujours en plein essort : Ci-contre, quatre exemples parfaits de billets de type très communs mais recherchés - et payés ! - par de nombreux amateurs. Dans PAPIER-MONNAIE 27, avec le dernier alphabet pour le Berger et le Mineur, un rare fauté du Pêcheur ou une lettre plus rare de l'alphabet 306 du Berlioz, Philippe Bonnaud a su sélectionner les billets clés de chaque type et les collectionneurs ont répondu *présent* !



n°751 : 3 offres, attribué à 10 600€



n°2 : 1 offre à 41000€, attribué à 35 000€

NOUVEAU!

Le 100 Francs Merson sur YouTube !

Depuis quelques mois, Nicolas Pommier tente de mêler ses passions : les billets français, les archives, l'histoire, les artistes et de réaliser des vidéos à la fois documentées et grand public.

La première de la série est d'ores et déjà en ligne sur YouTube à l'adresse suivante :

<https://www.youtube.com/watch?v=KBXG9DmZ6hs>

Visitez, revisitez, partagez, commentez, c'est un joli travail, original et intéressant. Il faut l'encourager à poursuivre, la tâche est immense mais le résultat réjouissant.



SUBSCRIBE NOW!

THE BANKNOTE BOOK

Collectors everywhere agree,
"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes.
 Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations.
 More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

www.BanknoteBook.com

CLUB AUVERGNE PAPIER-MONNAIE CHAMALIÈRES

GÉNÉRALITÉS : Ces billets référencés (DOR 01- Laf 73- Reb 05) ont été émis suivant l'arrêt du 1^{er} avril 1719. Ils ont été réalisés en cent registres de chacun mille billets, par planche de cinq, soit au total 100 000 billets. Ces billets étaient signés un par un par le trésorier, l'inspecteur et le contrôleur. En avril 1719, le directeur de la Banque Royale était John LAW, l'inspecteur FENELLON, le trésorier BOURGEOIS, le contrôleur DUREVEST, tous les billets ne sont pas signés par ces personnes, ils avaient des commis qui signaient en lieu et place. Nous trouvons notamment pour **Fénéllon**, Du Vivier, Rolland, Fremyet, pour **Bourgeois**, Saubion, De la Nauze, Blondel, Dupuis, pour **Durevest**, Granet, Manis, Olivet.

Les premiers billets ont peut-être été signés directement par les responsables mais ensuite les planches servant à réaliser les billets ont été modifiées afin de faire apparaître que certains billets n'étaient pas signés par eux, d'où l'existence de quatre variétés. Lafaurie avait relevé trois types et Philippe Rebérieux dans son ouvrage « Les Billets de la Banque Royale de John LAW » en a relevé un quatrième. Ce quatrième type était apparu (ou remarqué) sur des billets lors de la vente Libert et Castor en mars 1983. En examinant les billets connus, j'ai remarqué une autre variante, ce qui ferait un cinquième type ou une variété du type 4. Chaque type correspond à une modification de la planche servant à réaliser l'impression. On peut donc dire qu'il a été réalisé et utilisé au moins quatre planches pour le tirage.

LES DIFFERENTS TYPES : Les différents types sont déterminés en fonction du libellé qui précède les signatures :

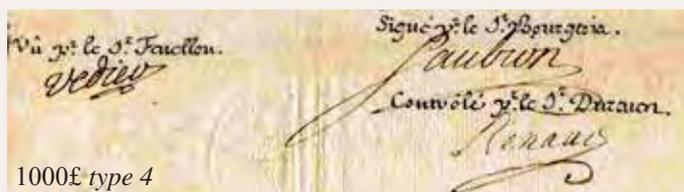
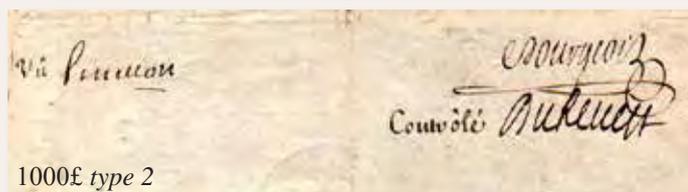
TYPE 1 (non défini au Lafaurie) : Les mots « vu » et « Contrôlé » qui précèdent les signatures de Fénéllon Inspecteur et Durevest Contrôleur, sont manuscrits. Pour Bourgeois le trésorier, seule sa signature est présente. Dans ce type « Contrôlé » est écrit avec deux l.



TYPE 2 (Laf 1) : Les mots « Vû » et « Contrôlé » qui précèdent les signatures de Fénéllon Inspecteur et Durevest Contrôleur, ont été gravés et sont imprimés avec le reste du texte. Pour Bourgeois trésorier, on trouve seulement sa signature. Pour ce type et les suivants, le mot contrôlé est écrit avec un seul l.

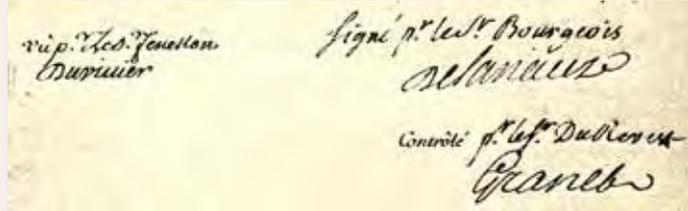


BANQUE ROYALE VARIÉTÉS DU 10 LIVRES GRAVÉ DU 1^{ER} AVRIL 1719



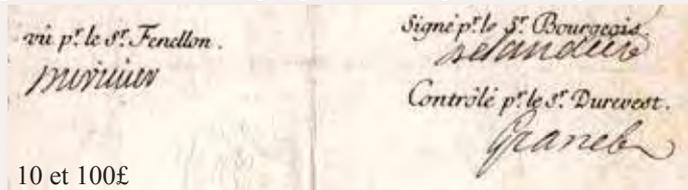
TYPE 3 (Lafaurie 2) : Les mots « Vû » et « Contrôlé » sont gravés et suivis en **manuscrit** des mentions, « pr le Sr Fenellon », « pr le Sr Durevest ». Pour le trésorier Bourgeois, au-dessus de sa signature on trouve la mention manuscrite « signé pr le Sr Bourgeois ».

TYPE 5 (nouveau) : Je n'ai trouvé ce type que sur les billets de 10 livres de l'émission du 1^{er} avril 1719. Par rapport au type 4, la différence porte sur le texte concernant l'inspecteur Fénéllon, sur le type 4 nous trouvons « vû pr le Sr Fenellon » sur le type 5 nous trouvons « vû **pour** le Sr Fenellon ». Dans mon inventaire, je possède les images de 18 billets du 1^{er} avril et je trouve un billet du type 2, un billet du type 3, treize du type 4 et trois du type 5.



TYPE 4 (Laf 3) : Les mentions « vû pr le Sr Fenellon », « contrôlé pr le Sr Durevest », « signé pr le Sr Bourgeois » sont gravées.

CONCLUSION : Aucun billet du type 1 n'est connu, à la date du 1^{er} avril 1719, il n'existe probablement pas compte tenu de la date d'émission de ces billets. Tous les billets gravés du type 1 connus correspondent à l'émission de janvier 1719. Aujourd'hui le type 5 décrit n'est connu que pour les billets de 10£, mais il n'est pas



RÉSUMÉ DE LA CAUSERIE DU 22 SEPTEMBRE 2012

impossible qu'il existe sur les billets de 100 et 1000 livres. Nous pourrions penser qu'ils correspondent à une tranche de N°, ce n'est pas le cas, entre les N° de type 5 nous trouvons des N° de type 4. Ce type est beaucoup plus rare que le type 4.

Gilbert DOREAU

BIBLIOGRAPHIE :

Jean Lafaurie « Les assignats... » Ed. Léopard d'Or. Les Billets de LAW Gilbert DOREAU Ed CAPM, Les Billets de la Banque Royale de LAW Ph Rebérieux, Catalogues de vente (CGB, Vanier....)

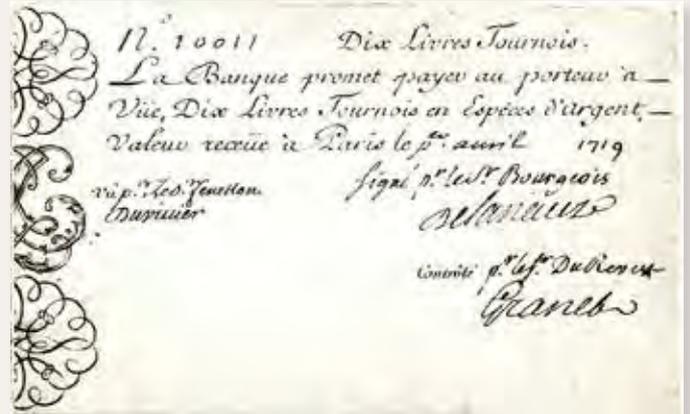


TYPE 2 :

Les mots « **vu** » et « **Contrôlé** » qui précèdent les signatures de Fénelon Inspecteur et Durevest Contrôleur, sont gravés.

TYPE 3 :

Les mots « **Vû** » et « **Contrôlé** » sont gravés et suivis en **manuscrit** des mentions, « pr le Sr Fenelon », « pr le Sr Durevest ». Pour le trésorier Bourgeois, il est écrit en manuscrit « signé pr le Sr Bourgeois ».



TYPE 4 :

Les mentions « **vû pr le Sr Fenelon** », « **contrôlé pr le Sr Durevest** », « **signé pr le Sr Bourgeois** » sont gravées.

TYPE 5 :

Dans la mention « **vû pour le sr Fénelon** » **pour** est écrit en entier et non en abrégé comme dans le type 4.



Ron Gillio

vous rencontre à Paris !

Pour obtenir une offre sur vos pièces de monnaies gradées PCGS ou les proposer à la vente aux enchères



Ronald J. Gillio
Coordinateur des acquisitions numismatiques
Stack's Bowers Galleries
Spectrum Numismatics International
Email: rong@stacksbowers.com
Cell: 1.805.637.5081

Ron est spécialiste des pièces de monnaies et des billets de banque. Il vient régulièrement à Paris pour estimer et évaluer professionnellement tant les monnaies gradées PCGS ainsi que les billets de banque américains et ceux du monde entier. Vous pouvez profiter de sa prochaine visite Paris pour recevoir une estimation gratuite ou une offre immédiate pour vos pièces gradées PCGS. Il est aussi possible d'avoir une consultation d'orientation pour obtenir les meilleurs résultats de la vente de vos pièces et billets de banque.

Nous effectuons les paiements en euros ou en dollars.

Contactez Ron dès aujourd'hui pour prendre rendez-vous et vous renseigner sur les dates de sa prochaine visite en contactant Ron directement sur son : adresse électronique rong@stacksbowers.com ou SMS/Appel au +1.805.637.5081



SBG Paris 7.08.13



QUOI DE NEUF ?

Revenons, une fois encore, sur ce « pr. » (« presque ») qui peut être parfois mal interprété...

Cette variante de qualité ne pose pas de problème pour les états inférieurs et moyens (B, TB, TTB, SUP) car elle induit un jugement non objectif, ces états de conservations pouvant indiquer des défauts très divers, la précision est parfaitement comprise. Les valeurs SPL et NEUF, en revanche, sont codées de façon plus stricte et ce « presque » peut alors poser question.

Les américains ont résolu le problème en gradant les qualités de 1 à 70, c'est évidemment beaucoup plus précis que nos six ou sept états possibles, mais expliquer les différences minimes...doit devenir extrêmement difficile, ou bien on s'en tient à 50 / 55 / 60 ce qui, au final donne six ou sept état standards et leurs variantes.

Oublions donc les chiffres, les abréviations US sont relativement cohérentes : aUNC (about uncirculated - presque non circulé), UNC (uncirculated - non circulé), gemUNC (non circulé et magnifique, merveilleux). Le « non circulé » est plus adapté aux billets que notre « NEUF » car il élimine la prise en compte de petits défauts de manipulation, les traces de comptage légères etc. Le gemUNC apporte le petit plus, l'exception : le billet est non seulement parfait mais même mieux ! Bien imprimé, bien centré, bien conservé...



pr. NEUF ?

Comme nous n'allons pas changer nos appellations, il faut que tout le monde (*je n'inclue que les gens de bonne foi dans ce tout le monde, car les escrocs, les bricoleurs, les filous sont, de fait, hors sujet*) soit à peu près d'accord, l'essentiel n'étant pas d'avoir raison ou tort en indiquant pr.NEUF ou pr.SPL mais que le collectionneur sache décrypter l'information et ne soit pas déçu par son billet.

Dernièrement nous avons eu la chance de proposer une série de 100NF alph.B.1 en état... splendide... nous avons opté pour que cette petite trouvaille soit présentée dans son ensemble. Chaque billet a donc été examiné, scanné et proposé, en état SPL, ou pr.SPL avec une petite explication concernant l'épinglage, la trace de comptage ou autre. En 24h, nous avons vendu tous les SPL et presque aucun pr.SPL- pourtant 10% moins chers. Un grand merci à tous les collectionneurs pour leur confiance mais ne soyons pas non plus à ce point jusqueboutistes, les « pr.SPL » ne méritaient pas un tel dédain ! Mieux, ces pr.SPL auraient probablement pu être SPL s'il n'y avait pas eu la comparaison du reste de la trouvaille : sur une série similaire les infimes défauts deviennent plus visibles.

Par rapport aux standards SPL et NEUF, ce « pr. » est donc souvent subjectif, il informe du fait que le standard est bien respecté mais que l'on peu trouver quelques défauts très légers, si j'osais la comparaison...au Salon de l'Agriculture, tous les animaux présentés sont au standard, pourtant les juges voient des différences et ne sont pas toujours d'accord entre eux !

Pour le pr.NEUF c'est à peu près la même chose : un billet NEUF n'est pas forcément un billet parfait. Mises à part quelques séries modernes, on peut toujours trouver un défaut infime, trace de comptage, coin légèrement corné, faiblesse de papier, dès lors qu'il sort de la Banque de France, il est manipulé, compté, trié, rangé, il arrive que le caissier, le collectionneur, le marchand ou autre ne prenne pas toutes les précautions nécessaires et laisse sur le billet la trace de son passage, techniquement le billet est toujours NEUF, mais au bout de quelques passages, il convient parfois de noter pr.NEUF. Cela reste subjectif : la trace de comptage un peu forte, le pli de liasse un peu visible, un trombonne un peu serré, à chacun de juger à quel moment ce « presque » est nécessaire, non pas pour déclasser le billet, mais pour indiquer à l'acquéreur qu'il sera normal d'y déceler quelques traces. Il va sans dire qu'un pli, un épinglage, ou pire, renvoie au SPL sans hésitation.

NEUF !

Coté estimation de prix, il n'y a généralement pas de décote, lorsqu'elle s'avère nécessaire elle doit rester symbolique.

Jean-Marc DESSAL

M	pr.AB	AB	AB+	pr.B	B	B+	B à TB	pr.TB	TB	TB+	TB à TTB	pr.TTB	TTB	TTB+
TTB à SUP	pr.SUP	SUP	SUP+	SUP à SPL	pr.SPL	SPL	SPL+	pr.NEUF	NEUF					

www.cgb.fr www.cgb.fr

www.cgb.fr www.cgb.fr

DES FAUX 500 NF « MOLIÈRE » ?

A l'époque de son émission (décembre 1960), le billet de 500 NF à l'effigie de Jean-Baptiste Poquelin, dit « Molière », représentait une somme considérable et un pouvoir d'achat d'environ 720 euros de 2013.

Mon père ramenait alors les cheminées pour 2,50 NF...

De nombreuses années plus tard, le « Molière » est devenu le billet préféré de son fils, collectionneur acharné de papier monnaie.

Réunir la totalité des vingt-cinq alphabets en très bon état (vingt en sup ou spl) ne m'a pas posé grand problème dans les années 90. Le spécimen ainsi que la « planche » spécimen furent plus difficiles à trouver, les huit billets différents à usage scolaire, aussi. D'autres documents de choix vinrent s'ajouter peu à peu à cette collection monographique, par exemple l'épreuve d'atelier monochrome de la Banque de France lors de la vente Delamare à Paris en juin 2000.



J'étais présent, malade comme un chien à cause des « chimios » et du cancer, mais je ne pouvais rater la « vente du siècle » et j'en fus récompensé.

C'est à cette occasion que je fis connaissance avec les premiers faux Molière rencontrés. Le lot numéro 419 proposait dix-huit faux pour servir dont dix 500 NF. Le lot numéro 416 m'interpellait aussi, puisqu'il offrait trois billets de 100 F inédits au buste de Molière dans un lot d'épreuves et de billets de démonstration...

Hélas, le capital que j'avais emprunté à ma banque pour le dépenser à cette vente avait déjà fondu dans l'achat d'autres « bijoux » de papier... Je revois encore l'étonnement de ma banquière, lorsque je lui ai mis sous le nez le catalogue de la vente en lui montrant les objets de ma convoitise... et le montant du prêt que je sollicitais à cet effet !



DES FAUX 500 NF « MOLIÈRE » ?

Bref, j'eus l'occasion plus tard de me procurer des faux Molière ratés à la vente Delamare et même mieux comme vous allez maintenant le constater.

Depuis 1993, j'étais client de feu Monsieur Vannier, et bon client même, puisqu'un jour, connaissant ma passion pour le 500 NF, il m'appela et me proposa par téléphone en « exclusivité » un dossier important de faux Molière qu'il venait de se procurer.

Malgré le prix, je n'ai pas hésité une seconde, et je fis bien. Plus jamais par la suite pareille occasion ne se renouvela. Il y avait toutes les étapes d'impression réalisées par les faussaires, depuis la simple feuille blanche avec le faux filigrane imprimé (sic) à l'encre blanche, jusqu'aux épreuves faciales avec les repères d'impression en marge. En prime, quelques « fautés » de faux et plusieurs exemplaires de faux ayant circulé, saisis et répertoriés par la B. de F.... La plupart du temps, seuls les verso étaient achevés.

L'importance de la valeur faciale n'a jamais limité la prudence des faussaires, contrairement à l'opinion émise dans « Billets 66 » à la page 134. Pour preuve, les autres coupures « têtes de série » comme le 500 F Pascal, ô combien imité, ou bien les actuels billets de 100 dollars US ou 500 euros.

De plus, la rareté du Molière faisait que les gens n'avaient pas de comparaison possible la plupart du temps. Les usagers n'avaient pas ce billet « dans l'oeil »... Les périodes d'émission de nouvelles coupures sont généralement des périodes fastes pour les faussaires, le public n'ayant pas eu le temps de se familiariser avec sa nouvelle monnaie, surtout avec les « gros billets » !

La cupidité, l'appât du gain, la malhonnêteté, l'imagination ou la bêtise des faussaires auraient-ils donc des limites ! Après tout, imprimer une faciale de 500 ne coûte pas plus cher que d'imprimer une faciale de 50.



DES FAUX 500 NF « MOLIÈRE » ?

Dans l'ouvrage de Monsieur Fayette, « les billets de la Banque de France 1800-2000 » page 312, on pouvait lire que le nombre de Molière non portés au remboursement après le retrait officiel, était de 2 067 au 1^{er} janvier 1996 et que ce nombre, bien que confirmé, devait être pris « avec réserve »... J'avais déjà les vingt-cinq alphabets différents en collection.

A moi seul, je détenais donc plus d'1% de tous les 500 NF non rentrés ! Je ne pensais pas que ce soit réaliste et je n'ai jamais cru à ce décompte de la Banque de France. Monsieur Fayette lui-même pensait que ce nombre était exagérément bas. Comme personne ne peut suspecter la Banque de France de mal faire son travail et



d'avoir une comptabilité fantaisiste, la logique voudrait que des faux Molière existassent et aient circulé. L'idée m'était venue très vite que des Molière parfaitement imités - pourquoi pas des Bojarski - étaient passés à travers les mailles de l'institut émetteur.

Allez, à vos albums ! Qui découvrira le premier « parfait » faux 500 NF... ?

N.B. Tout au long de cet article, vous trouverez quelques faux intéressants issus du dossier de Monsieur Vannier, ainsi que la photo de la seule (?) planche complète de six faux Molière connue à ce jour.

Alain CHAROLLAIS

Quelques remarques...

J'ai préféré conserver l'article de Monsieur Charollais tel quel, le texte est si personnel et passionné qu'il était impossible à modifier, cependant, quelques remarques s'imposent :

- Il y a moins de faux pour les grosses valeurs faciales (le 100 \$ est un cas à part). Pour l'euro ce sont les 20 et 50 qui sont les plus contrefaits, ce sont toujours les billets les plus circulants qui sont visés : beaucoup d'utilisateurs et moins de méfiance.
- Le repérage des faux est la spécialité de la Banque de France et l'hypothèse d'une contrefaçon massive non détectée n'est pas imaginable. Seule une erreur de décompte ou d'écriture lors de la destruction peut expliquer l'illogisme des chiffres officiels.
- Quand à un éventuel Bojarski, effectivement le clin d'œil est tentant ! Hélas, inutile de rêver, le génial faussaire, fier de son travail, a collaboré avec la Banque de France dès son arrestation : s'il avait produit un Molière il n'aurait pas hésité à en parler.

Merci à Monsieur Charollais d'avoir osé franchir le pas de l'écriture, ce n'est pas facile mais le résultat est là !

Jean-Marc DESSAL



Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images est doublée par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format, souvent en plein écran.

Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du BN en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par courriel ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

POUR UNE VERSION PAPIER, IMPRIMEZ LE PDF, EN NOIR ET BLANC OU EN COULEURS

